

# CORREZE

le magazine

de votre département



Participez  
au budget 2017  
du Département



Restez connectés sur [www.correze.fr](http://www.correze.fr)



CORREZE  
LE DÉPARTEMENT

*Des femmes, des hommes, un projet en commun*



## Chevaux de guerre : manège sanglant

Conçue par le Cercle de généalogie et d'histoire des Marchois et Limousins en partenariat avec l'association des Amis de la chapelle Saint-Blaise d'Arnac-Pompadour, l'exposition «Le cheval limousin dans la grande guerre» est à voir jusqu'au 27 janvier, aux Archives départementales.

On y apprend que Napoléon disait : «Pour vaincre, il me faut des hommes et des chevaux du Limousin».

Environ 1,5 million d'équidés (chevaux, ânes, mulets...) sont morts - pour le seul côté français - lors du premier conflit mondial. Ce sacrifice valait bien un hommage un siècle plus tard.

### 4-12 Actualité

- Hommage à Gérard Bonnet
- Christian Bouzon succède à Gérard Bonnet
- Les réunions cantonales nouvelles sont arrivées
- Les gourmandises corréziennes au Salon de l'agriculture
- Une nouvelle MAM en Corrèze
- Riches échanges pour l'avenir
- Bien préparer une campagne de collecte
- Les savoir-faire et produits corréziens en avant-propos
- Les collégiens corréziens à l'heure de l'apprentissage numérique
- Créer un environnement attractif
- Un rendez-vous sportif très couru
- Un nouveau créneau de dépassement aux Jordes
- Déviation d'Ussel : dernière ligne droite
- Le contournement de Noailles repart de l'avant
- La Corrèze vue (et filmée) par sa jeunesse

### 13 Dossier

- Une démarche nouvelle pour consulter les Corrèziens

### 19 Economie

- Deshors Moulage atterrit sur la zone de Brive-Laroche

### 20 Pratique

- Le dispositif de viabilité hivernale

### 21 Proximité

- Améliorer l'accessibilité des services au public

### 22 Découverte

- Les paillons corréziens sur les tables du monde

### 24 Culture

- Hervé Koubi : en bonne compagnie en Corrèze

### 25 Sport

- La Corrèze, une destination idéale pour les «trailers»

### 26 Notre Histoire

- Les premières fêtes de l'aviation en Corrèze

### 28 Expression

### 29 Agenda

### Dans toutes les boîtes aux lettres

Corrèze Magazine est désormais distribué dans toutes les boîtes aux lettres du département, y compris celles possédant un autocollant «Stop Pub». Si toutefois vous ne recevez pas votre magazine, signalez le par téléphone au 05 55 93 70 02 ou par mail à l'adresse suivante : [correzemag@correze.fr](mailto:correzemag@correze.fr).



Retrouvez nous sur [www.correze.fr](http://www.correze.fr)

## Numéros utiles

Accueil Conseil départemental	05 55 93 70 00
Corrèze Téléassistance	05 55 86 11 01
MDPH	05 55 93 49 10
Centre d'information et de réservation des transports	05 55 179 119
Audiotel viabilité hivernale	05 55 26 19 19

**Conseil départemental de la Corrèze** - 9, rue René et Emile Fage - BP 199 - 19005 Tulle cedex - Tél. : 05 55 93 72 30 • Courriel : [correzemag@correze.fr](mailto:correzemag@correze.fr) • Corrèze Magazine, magazine du Conseil départemental • Numéro ISSN : 1622-8464 • Édité par le Conseil départemental • **Tirage** : 124 500 exemplaires • **Impression** : Imprimeries IPS • **Distribution** : La Poste • **Directeur de la publication** : Pascal Coste • **Rédacteur en chef** : Michèle Gary Paillassou • **Conception graphique** : Laurent Fulminet • **Coordination / PAO** : Bernard Dubois • **Rédaction** : Thierry Mazaud, avec les services du CD 19 • **Photos** : Régine Dumond

Une version sonore gratuite est disponible pour les non-voyants. Contactez-nous au **05 55 93 70 02**

Pour préserver l'environnement, ce magazine est imprimé dans le cadre de l'écolabel PEFC qui assure que la production du papier garantit la gestion durable des forêts.



## PASCAL COSTE

Président du  
Conseil départemental de la Corrèze

Fidèles aux engagements que nous avons pris en 2015, nous poursuivons, avec responsabilité et détermination, notre action pour le bien vivre ensemble des Corrégiens.

**L'année 2016 a été marquée par l'engagement de nouvelles politiques, volontaires et ambitieuses pour notre Département.**

L'emploi reste notre priorité et nous poursuivons notre dynamique d'investissement pour agir directement sur l'activité économique, soutenir nos entreprises et leurs salariés.

Au cœur de nos missions, la solidarité entre les Corrégiens se renforce, dans un objectif de justice sociale, pour mieux accompagner celles et ceux qui en ont le plus besoin.

Partenaire privilégié des Communes et des Intercommunalités, le Département soutient leurs travaux d'investissement pour améliorer votre cadre de vie sur tous les territoires.

**En 2016, le Conseil départemental a pris un tournant décisif pour le déploiement du numérique en Corrèze.**

Pour en finir avec la fracture numérique entre les territoires, nous avons engagé un programme ambitieux pour une Corrèze 100 % fibre en 2021. Après une phase technique et administrative en 2017, le raccordement au Très Haut Débit de toutes les habitations, entreprises et pylônes de téléphonie mobile, s'échelonnait de 2018 à 2021.

**L'année 2017 s'ouvre dans un contexte budgétaire inédit et très contraint.** Les dépenses de solidarité s'accroissent mais leur compensation par l'État diminue, tout comme ses dotations financières qui se réduisent, d'année en année, au titre de la contribution de la Corrèze au redressement des comptes publics de la Nation.

Dans ce contexte, nous assumons pleinement nos responsabilités en faisant des choix budgétaires courageux et en tenant nos engagements financiers pour mener à bien le programme pour lequel vous nous avez fait confiance.

**Pour préparer le budget 2017, nous proposons d'associer les Corrégiens à cet acte majeur de la vie de notre collectivité.**

Nous souhaitons recueillir votre avis sur les priorités d'action du Département et nous vous invitons aussi à proposer vos idées dans les domaines de la solidarité, de la vie des territoires ou de l'attractivité de la Corrèze.

Cette consultation, inédite en France, est ouverte jusqu'au 31 janvier 2017 et vous retrouverez toutes les informations utiles pour y répondre dans ce magazine.

Enfin, à l'occasion des réunions cantonales annuelles, nous viendrons prochainement à votre rencontre, dans chacun des cantons, pour échanger avec vous sur tous les projets et actions du Conseil départemental.

**Votre avis nous intéresse. Alors participez et devenez, vous aussi, acteurs de votre Département !**

*Je vous adresse mes vœux les plus chaleureux et  
sincères de santé, bonheur et réussite pour l'année 2017.*

*Bien à vous*

# Hommage à Gérard Bonnet

Le président du Conseil départemental, Pascal Coste, a rendu un hommage\* à son prédécesseur, décédé le jeudi 6 octobre 2016.

«La vie publique nous amène à faire de nombreuses rencontres. Celle de Gérard Bonnet gardera pour moi, comme pour tous ceux qui l'ont connu, une résonnance toute particulière. Au-delà de nos sensibilités politiques, nous partageons nombre de valeurs communes, à commencer par l'attachement à la terre, cette terre de Corrèze, cher Gérard, que tu avais fait tienne.

Fils de paysans aveyronnais, parti de rien, Gérard Bonnet a gravi, un à un, tous les échelons de notre société grâce à sa détermination, à son sens du devoir et à l'école de la République. Cette République qui lui a tant apporté, il lui a tout donné en retour. Il a consacré sa vie à la servir.

Il a d'abord mené une carrière professionnelle exemplaire dans l'administration publique qui impose exigence, rigueur et intégrité ; autant de qualités qui, à force de travail, l'ont conduit à de hautes fonctions. Ses convictions, ses valeurs et son sens de l'intérêt général l'ont ensuite amené à s'engager dans la vie locale, dans sa commune natale de Brandonnet, puis ici en Corrèze.



Pour Gérard Bonnet, cet engagement était avant tout celui d'un homme, d'un citoyen. Sa seule ambition politique, comme il le disait lui-même, était d'être utile aux Corrèziennes et aux Corrèziens. C'est dans cet esprit qu'il a servi notre département en qualité de Conseiller général, dès 2004, puis de Vice-président, à partir de 2008, avant d'accéder

à la présidence du Conseil général en 2012, suite à l'élection de François Hollande à la présidence de la République.

Au sein de l'exécutif départemental, il a mis ses compétences et son expertise financière au service de la collectivité. Son attachement à la ruralité et à la vie des territoires a guidé son action pour un aménagement et un développement équilibré de la Corrèze. Il a eu à cœur de faire vivre la solidarité entre les Corrèziens, notamment envers les plus fragiles, pour lesquels il avait une sensibilité toute particulière.

Il nous laissera le souvenir d'un homme d'une grande humilité, d'ouverture, toujours à l'écoute, respectueux des hommes, des institutions et des idées. Durant toute une vie au service des autres, Gérard Bonnet a fait honneur aux fonctions et aux mandats que ses concitoyens lui ont confiés.

Aujourd'hui, je veux lui rendre hommage au nom de tous les Corrèziens. L'hommage de tout un département qu'il a défendu, servi et aimé.

\*Hommage de Pascal Coste en l'église d'Objat le 8 octobre 2016.

## Christian Bouzon succède à Gérard Bonnet

**Le nouveau conseiller départemental du canton de l'Yssandonnais est Christian Bouzon, le suppléant de Gérard Bonnet.**

Originaire de Lyon mais Corrèzien depuis plus de 40 ans, Christian Bouzon a participé à sa première assemblée plénière en tant que conseiller départemental titulaire, le 25 novembre 2016. La séance avait débuté par une minute de silence à la mémoire de Gérard Bonnet, qu'il remplace sur les bancs de la minorité. Professeur des écoles à Chabrignac, marié et père de trois enfants, âgé de 57 ans, Christian Bouzon est également premier adjoint de sa commune depuis 2008.

Au Conseil départemental, il remplacera Gérard Bonnet à la commission des affaires générales, tandis que Pascale Boissières, l'autre conseillère départementale de l'Yssandonnais, succède à l'ancien président du Département au sein de la commission permanente.





En 2016 Lagraulière a accueilli la 1<sup>ère</sup> réunion cantonale de la nouvelle majorité.

# Les réunions cantonales nouvelles sont arrivées

Tous les Corrégiens sont conviés du 17 janvier au 30 mars à venir échanger avec le Président du Conseil départemental et les élus de leur canton lors des réunions cantonales participatives.

Les réunions se dérouleront sur le même modèle que l'an passé. Pascal Coste se rendra dans le canton, accompagné par les deux conseillers départementaux. Un temps sera réservé aux visites (entreprises, chantiers en cours...), puis se tiendra la réunion où les

maires présenteront leurs projets, auxquels les services du Département apporteront informations techniques et financières, et enfin, la journée se terminera par un moment de rencontre et d'échanges avec la population.

## Calendrier 2017

- Naves : 17 janvier
- Brive (les 4 cantons) : 19 janvier
- Tulle : automne 2017
- Malemort : 26 janvier
- Argentat : 31 janvier
- Haute-Dordogne : 7 février
- Seilhac-Monédières : 9 février
- Ussel : 14 février
- Yssandonnais : 21 février
- Saint-Pantaléon-de-Larche : 7 mars
- Uzerche : 9 mars
- Sainte-Fortunade : 14 mars
- Midi corrézien : 16 mars
- Egletons : 21 mars
- Allasac : 23 mars
- Plateau de Millevaches : 30 mars

## ■ Les gourmandises corréziennes au Salon de l'agriculture

La Corrèze sera une nouvelle fois très présente sur les stands du Salon de l'Agriculture avec les plus beaux spécimens de vaches limousines mais aussi avec ses produits du terroir. Rendez-vous du 25 février au 5 mars, Porte de Versailles.

Les 700 000 visiteurs du Salon de l'Agriculture auront tout loisir d'admirer l'excellence de l'élevage corrézien comme ils le font chaque année. Mais la Corrèze, c'est aussi une terre de saveurs. Mercredi 1<sup>er</sup> mars, elles seront à l'honneur sur les stands de l'espace culinaire du Salon. Le Département y proposera des dégustations et des animations dont l'objectif est de mettre en lumière les produits du terroir et les savoir-faire corréziens pour valoriser la qualité de sa gastronomie. Ce sera un moment convivial pour la promotion du Département et de ses atouts en matière de tourisme, d'art culinaire et d'authenticité.





## Une nouvelle MAM en Corrèze

Une Maison d'assistantes maternelles (MAM) a été ouverte à Chirac-Bellevue. Elle accueille des enfants de la naissance jusqu'à l'âge de 3 ans.

Identifiée comme un besoin récurrent depuis plusieurs années, la Maison des assistantes maternelles de Chirac-Bellevue accueille ses premiers enfants depuis le 1<sup>er</sup> septembre. La commune de 300 habitants, située dans le canton de la Haute-Dordogne, se dote ainsi d'un service indispensable pour les familles en milieu rural. «Le lieu sert également d'accueil aux enfants dans le cadre périscolaire», souligne le maire de Chirac-Bellevue, Robert Gantheil. Attenant à la mairie, le local des deux assistantes maternelles

agrées, Hélène et Mathilde, a été entièrement rénové pour un montant de 70 000 €, avec le soutien financier du Département et de la Caisse d'Allocations Familiales, et l'accompagnement de la Communauté de communes des Gorges de la Haute-Dordogne. Tout a été pensé de manière à rendre le lieu fonctionnel et confortable : chambres, sanitaires, cuisine... Mathilde et Hélène mettent un point d'honneur à préparer les repas elles-mêmes avec des produits frais et locaux.



## Riches échanges pour l'avenir

La 6<sup>e</sup> édition du Carrefour des collectivités s'est déroulée à l'Espace des Trois Provinces à Brive. Ce fut trois jours de riches échanges entre élus et partenaires des collectivités, sous la houlette de l'Association des maires de la Corrèze qui organisait cette manifestation.



Participant à la 6<sup>e</sup> édition du Carrefour des collectivités, Pascal Coste était invité à débattre sur la « Révolution numérique » autour d'un plateau TV avec la sous-préfète d'Ussel, Adeline Savy, le président du syndicat Dorsal, Jean-Marie Bost, et le délégué régional d'Orange, Franck Aupetit. Le président du Conseil départemental a notamment expliqué les enjeux et le projet corrézien de couverture 100% fibre optique du département en 2021.

Parallèlement aux tables rondes organisées sur des sujets aussi variés que « l'innovation et la commande publique », « l'urbanisme » ou la « nouvelle organisation territoriale », à laquelle a participé Frédérique Meunier, ces deux jours ont permis à plus de 80 partenaires des collectivités de rencontrer les élus et d'échanger avec eux. Ils ont été l'occasion, pour le Conseil départemental, de présenter ses actions à destination des collectivités : aides financières pour les investissements mais aussi soutien technique.



Donnons un coup de pouce à l'ÉCONOMIE CORRÉZIENNE

# Bien préparer une campagne de collecte

Le projet d'accordéons Marionito conçu par la Manufacture Maugein : une opération de crowdfunding réussie

Organisés et animés par Cybercorrèze, les «Petits dej' Coup de pouce» sont l'occasion, pour les créateurs d'activités, de préparer dans les meilleures conditions leur campagne de financement participatif. Six rendez-vous sont programmés jusqu'à la mi-mars.

Six ateliers (gratuits) répartis à Brive, Tulle et Ussel et deux thèmes : c'est ce qui est programmé dans les semaines à venir dans le cadre de l'opération «Coup de pouce», lancée par le Conseil départemental. Le premier atelier abordera les différents points-clefs à réunir afin de mettre toutes les chances de son côté avant d'entamer une

campagne sur une plateforme de financement participatif. Deuxième sujet abordé par les Petits dej' : l'e-marketing. A travers la présentation des outils à mettre en place pour animer la communauté du porteur de projet tout au long de la campagne de collecte, l'atelier a pour objectif de booster le projet de financement participatif.

## Ateliers e-marketing

- 26 janvier - Brive (Espace des congrès)
- 9 février - Tulle (Immeuble consulaire du Puy Pinçon)
- 9 mars - Ussel (Pépinière Milléco)

## Ateliers cheik- list

- 2 février - Brive (Espace des congrès)
- 16 février - Tulle (Immeuble consulaire du Puy Pinçon)
- 16 mars - Ussel (Pépinière Milléco)

Inscriptions sur [www.coupdepouce-corrèze.fr](http://www.coupdepouce-corrèze.fr)

## ■ Les savoir-faire et produits corréziens en avant-propos

Pour la 35<sup>e</sup> édition de la Foire du livre de Brive, à l'initiative du Conseil départemental, cinq confréries ont fait goûter au très nombreux public plusieurs spécialités et saveurs corréziennes.

C'est la seconde année consécutive que le Conseil départemental met à l'honneur les produits du terroir et les savoir-faire corréziens. Toujours avec le précieux concours des confréries corréziennes, les visiteurs de la Foire du livre ont eu le loisir de goûter gratuitement châtaignes grillées, velouté de champignons, farcidures et millassous, bouchées de viande limousine, pommes et jus de pommes, autant de mises en bouche préparées sur place, à l'abri de stands conviviaux, installés avant l'accès à l'espace des auteurs.





## Les collégiens corréziens à l'heure de l'apprentissage numérique

«100 % collèges corréziens connectés» : c'est le nom - et l'objectif - de l'opération conçue et mise en œuvre par le Conseil départemental afin de moderniser les établissements et les accompagner dans le déploiement des usages numériques.

Dans la classe de Thibaut Roy, chaque élève, écouteurs vrillés aux oreilles, yeux rivés sur la tablette numérique, s'applique à des exercices d'apprentissage et de prononciation des verbes irréguliers. Le professeur d'anglais du collège Léon-Dautremer de Meyssac a pris possession de la nouvelle tablette numérique quelques jours auparavant, comme tous les élèves de cinquième de l'établissement. L'adaptation semble facile et rapide, et la gestion de la classe, à partir du matériel de l'enseignant, offre un confort bénéfique pour faire travailler l'ensemble de la classe. «Grâce à la tablette, tous les élèves participent à l'exercice en même temps. Je

peux ensuite écouter les enregistrements chez moi et leur envoyer les corrections individuellement».

Des observateurs attentifs circulent entre les tables des élèves, évaluant in situ les performances et les avantages de l'enseignement numérique : le président du Conseil départemental, Pascal Coste, le Préfet de la Corrèze, Bertrand Gaume, le DASEN, Mathieu Sieye...

« Après avoir voté et entrepris le raccordement de l'ensemble des collèges au très haut débit, la rénovation des serveurs pédagogiques, l'équipement des salles d'informatique et l'installation de réseaux wifi fonctionnant selon les besoins, il nous restait à poursuivre ou non la distribution des tablettes, explique Pascal Coste. Après une riche concertation avec l'Éducation nationale, les principaux et les enseignants, nous avons fait le choix de ce matériel 100 % pédagogique fabriqué en France. C'est un objet éducatif, pas du tout un ordifamily. Aucun jeu ne peut ainsi être téléchargé et les données sont hébergées dans un «cloud» sécurisé ».

« Cet investissement nous engage, souligne Mathieu Sieye. Nous devons maintenant avoir des résultats et cela passera notamment par la formation des enseignants ». Le préfet de la Corrèze, pour sa part, pointe l'exemplarité de cette opération inscrite au Plan numérique éducatif national. « La Corrèze est à ma connaissance le seul département où tous les collèges sont équipés numériquement à 100 %. Le dispositif eCollège 19 est pédagogiquement adapté aux souhaits des enseignants et il a tout pour accrocher les élèves du contemporain ».

### Un chiffre

- En 2016, le Département a consacré à l'opération « 100 % Collèges Corréziens Connectés » un investissement de **586 000 €** pour financer le raccordement au très haut débit, la mise en place de réseaux wifi, l'aménagement de salles d'informatique et le remplacement de serveurs pédagogiques.





# Créer un environnement attractif

Les prix du concours départemental des villes et villages fleuris ont été remis à l'Hôtel du Département.

La présidente du jury départemental, Annie Queyrel-Peyramaure, a procédé à la remise des prix en compagnie de Pascal Coste.



Chaque année, les communes corréziennes mettent les petits pots dans les grands pour rendre la vie quotidienne plus agréable et créer un environnement attractif et accueillant. Les critères de jugement s'appuient sur la qualité et la variété du fleurissement, l'aménagement et l'entretien des espaces verts, la propreté de la voirie et des

espaces publics, la gestion de l'eau et des déchets, la qualité des équipements urbains et la valorisation du patrimoine. Le jury, composé d'élus et de professionnels du paysage, de l'horticulture et du tourisme, sillonne le département durant l'été pour une visite des communes candidates au label départemental.

## Palmarès 2016

- **Communes de moins de 1 000 habitants**  
1<sup>er</sup> prix ex aequo : Gimel-les-Cascades et Saint-Pardoux-Corbier  
3<sup>e</sup> prix : Saint-Sornin-Lavolps  
4<sup>e</sup> prix : Auriac  
5<sup>e</sup> prix : Hautefage  
6<sup>e</sup> prix : Espagnac
- **Communes de 1 000 à 2 000 habitants**  
1<sup>er</sup> prix : Saint-Mexant  
2<sup>e</sup> prix : Chamberet  
3<sup>e</sup> prix : Voutezac
- **Communes de 2 000 à 5 000 habitants**  
1<sup>er</sup> prix : Lubersac  
2<sup>e</sup> prix : Ussac
- **Diplôme d'honneur pour leur participation**  
Soudaine-Lavinadière et Treignac

## ■ Un rendez-vous sportif très couru

Le cross départemental UNSS s'est déroulé à Uzerche dans des conditions «idéales» pour la pratique de cette discipline : sous la pluie et dans la boue.

1 600 collégiens et lycéens, venus de 46 établissements, ont participé au cross départemental organisé par l'UNSS sur le terrain de moto-cross d'Uzerche. Le Conseil départemental, partenaire de la manifestation, a remis à chacun des participants un sac utile pour ranger les vêtements de sport.





## Un nouveau créneau de dépassement aux Jordes

Ouverte à la circulation depuis le mois de novembre, cette portion rénovée de la RD 1120 s'étend sur une longueur de 2,6 km dans les deux sens de circulation entre Tulle et Argentat. Les travaux ont été réalisés dans le cadre du programme départemental «Routes 2025».

C'est une réalisation qui va changer le quotidien des usagers de la RD 1120. Chaque jour, ce sont en moyenne plus de 6 000 véhicules (dont 10 % de poids-lourds) qui empruntent la route départementale qui relie Tulle à Argentat et, par-delà, mène aux portes du Cantal.

Ce créneau de dépassement, conçu dans les deux sens de circulation, est le troisième à être créé sur cette route depuis une dizaine d'années. L'opération comprend également la créa-

tion d'une aire de covoiturage, un nouveau raccordement avec la RD 25E (Ladignac-sur-Rondelle), un aménagement du carrefour avec la RD 10 (en direction de Lagarde-Enval et de Marc-la-Tour), un tourne-à-gauche et l'aménagement d'un point d'arrêt pour le ramassage scolaire.

L'aire de covoiturage des Jordes est la 18<sup>e</sup> à être mise en service en Corrèze. Elle peut accueillir 20 véhicules (dont 2 PMR) et 3 poids-lourds. Cette nouvelle réalisation porte à 436 (dont 36 PMR) le nombre d'emplacements de covoiturage dans le département.

Le montant des travaux s'est élevé à 1,25 million d'euros, avec une participation à hauteur de 30 % du Conseil régional dans le cadre d'une convention passée en 2007 relative au financement des aménagements de la RD 1120 entre Tulle et Argentat.

### Sécurité et fluidité

Cet aménagement est le troisième réalisé depuis que la Route nationale 120 est passée sous gestion départementale, en 2006, devenant la RD 1120.

Après étude de l'itinéraire, plusieurs opérations avaient alors été envisagées pour améliorer la sécurité et fluidifier le trafic de la route entre Tulle et Argentat qui comporte des sections accidentogènes. Une première voie supplémentaire pour véhicules lents a été ouverte à la circulation entre Laguenne et le Château Fort (commune de Ladignac-sur-Rondelle) au cours de l'été 2010. Un an plus tard, une nouvelle voie pour véhicules lents a été ouverte sur le versant Sud des Jordes.

### Quelques chiffres

- 30 000 m<sup>2</sup> de chaussée traitée
- 6 000 tonnes d'enrobés bitumineux
- 15 000 m<sup>3</sup> de mouvements de terre pour les terrassements
- 900 m de tranchées et de canalisations
- L'épaisseur de la structure est de 87 cm (70 cm de matériaux concassés et grave non traitée + 17 cm de d'enrobés bitumineux)



# Déviations d'Ussel : dernière ligne droite

La dernière phase de travaux de la déviation Nord-Est d'Ussel a démarré mi-novembre. La nouvelle portion devrait être ouverte à la circulation dans le courant de l'été 2017.

Cette quatrième et ultime tranche de la partie Nord Est du contournement d'Ussel sera réalisée entre la RD 1089 et la rue de Bussiertas (longueur : 800 mètres). L'aménagement comprend également la création d'un giratoire. Les travaux de terrassement vont se dérouler durant le mois de janvier et le chantier sera achevé par les finitions et les équipements de sécurité courant juillet. Le coût de l'opération est estimé à 1,3 M€.

Comme de nombreux chantiers pris en charge par le Département, cette phase de travaux fera l'objet d'un chantier d'insertion, l'entreprise retenue s'étant engagée à réserver 300 heures de travail à des personnes en démarche d'insertion. Ce chantier met fin à la déviation de la sous-préfecture de la Corrèze par le Nord-Est.



En 2011, un tronçon de 750 mètres avait été aménagé sur la zone industrielle «La petite Borde» et en 2013, les travaux d'élargissement du pont de la Sarsonne avaient été effectués. La troisième tranche de

la déviation d'Ussel concernait la création d'une portion de route reliant la RD 982 à la RD 161 ainsi que le recalibrage de cette dernière à proximité de l'ouvrage d'art sur la Sarsonne.

## ■ Le contournement de Noailles repart de l'avant

Désenclaver le territoire du sud de la Corrèze, améliorer l'accès du nord du Lot avec l'A20... Le projet est ancien et a connu de nombreuses études et tracés. Une concertation a été menée d'avril à septembre, dont le bilan a été approuvé par les élus, lors de la séance plénière du 25 novembre. Des études et concertations vont être poursuivies, dans le cadre du plan départemental «Routes 2025», en privilégiant le tracé de la RD 58 et la déviation par le sud de Noailles.

En avril 2016, les élus du territoire, ainsi que les représentants des administrations et les chambres consulaires, ont participé à une première phase de concertation. Puis, au cours de l'été, cette concertation a été élargie aux habitants des communes concernées par le projet, avec succès, puisqu'elle a permis de collecter plus d'une centaine de contributions sur les registres ouverts en mairie, et près de 50 consultations des pages relatives à la concertation sur Internet...

La démarche a permis à chacun d'exprimer ses craintes et ses souhaits. Si l'ensemble des personnes qui ont participé à la consultation ont souligné la nécessité de réaliser le contournement de Noailles, tout en garantissant la mise en sécurité

de l'itinéraire d'accès à l'A20, plusieurs points ont été soulignés. Il ressort notamment une forte volonté de respecter le cadre de vie des habitants et de protéger l'environnement naturel, paysager et patrimonial, ainsi que de maintenir la viabilité des exploitations agricoles. Par ailleurs, le bilan souligne une nette opposition à la création d'un nouvel axe de circulation.

Tenant compte de ces apports, les conseillers départementaux ont, lors de la séance plénière du 25 novembre, approuvé le bilan de la concertation et ont décidé de retenir un fuseau d'études reprenant le tracé de l'actuelle RD 58 et la déviation de Noailles par le sud.



## La Corrèze vue (et filmée) par sa jeunesse

La première édition du concours vidéo «La Corrèze que j'aime», initié par le Conseil départemental, a permis à des jeunes Corrèziens de 10 à 18 ans de donner leur vision du patrimoine corrézien.

Les neuf lauréats du concours vidéo « La Corrèze que j'aime » ont été reçus à l'Hôtel Marbot par Lilith Pittman, vice-présidente du Conseil départemental en charge de l'éducation pour y recevoir leurs prix : du matériel vidéo et des cartes cadeaux.

Concourant dans deux catégories (de 10 à 18 ans), en individuel ou par équipe, les jeunes réalisateurs corréziens avaient la liberté de création et de ton pour évoquer leur vision des patrimoines de la Corrèze.

### Palmarès

#### 1. Les juniors (10-14 ans)

- 1<sup>er</sup> prix remis à Eléa pour sa vidéo «*Carte postale de la Corrèze*»
- 2<sup>e</sup> prix remis à Anne-Claire pour sa vidéo «*Charbonnières entre mythe et réalité*».
- 3<sup>e</sup> prix remis à Léa pour sa vidéo «*Ma Corrèze que j'aime*».

#### 2. Les majors (15-18 ans)

- 1<sup>er</sup> prix remis à Théo pour sa vidéo «*Ma Corrèze que j'aime*».
- 2<sup>e</sup> prix remis à Elie pour sa vidéo «*La légende de la forêt de Blanchefort*».
- 3<sup>e</sup> prix remis à Cécile pour sa vidéo «*Évasion poétique*».

#### 3. Les œuvres collectives (3 maximum par équipe)

- 1<sup>er</sup> prix remis à Robin et Quentin pour leur vidéo «*Les secrets d'histoire de la collégiale Saint-Martin*».
- 2<sup>e</sup> prix remis à Elisa et Loïse pour leur vidéo «*Artisanature*».
- 3<sup>e</sup> prix remis à Chloé et Nicolas pour leur vidéo «*Notre pays, la Corrèze*».

#### 4. Le prix du public

Le film «*Évasion poétique*» a obtenu le plus de vote du public sur le site Internet du Département.

Toutes les œuvres des lauréats peuvent être visionnées sur le site [www.correze.fr](http://www.correze.fr)

## De la lecture pour tous

La Bibliothèque départementale de prêt (BDP) de la Corrèze invite tous les lecteurs, petits et grands, à voter pour leurs livres préférés à travers le Prix des lecteurs corréziens et le prix de l'album jeunesse.

Pour concourir au prix des lecteurs 2017, sept titres ont été sélectionnés par le comité départemental, composé des médiathèques d'Argentat, Arnac-Pompadour, Juillac, Meyssac, Objat, Saint-Ybard, Seilhac, Uzerche, Varetz. Parmi-ceux-ci, les lecteurs des bibliothèques participantes (Albussac, Allassac, Argentat, Arnac-Pompadour, Beaulieu, Bort-les-Orgues, Brive (bibliothèque du campus universitaire), Brivezac, Camps, Chamboulive, Corrèze, Donzenac, Egletons, Juillac, Lagraulière, Mansac, Meyssac, Objat, Saint-Augustin, Saint-Pantaléon-de-Larche, Saint-Ybard, Sainte-Féréole, Seilhac, Treignac, Ussac, Uzerche, Varetz, Voutezac) sont invités à choisir trois titres. Pour les aider, la BDP a constitué des malettes avec les sept titres qui seront prêtés aux bibliothèques jusqu'en mars.



### Les sept titres

- Colombe Boncenne - *Comme neige*
- Marie Charrel - *Les enfants indociles*
- Jean-Paul Didierlaurent - *Le reste de leur vie*
- Antoine Laurain - *Rhapsodie française*
- Valérie Péronnet - *Un petit glaçon dans la tête*
- Marie-Claude Vincent - *A demain Lou*
- Elisa Vix - *Ubac*

Les plus jeunes lecteurs vont aussi pouvoir aiguïser leur esprit critique et laisser parler leur enthousiasme. Deux catégories ont voix au chapitre. Les 2 - 4 ans vont devoir choisir entre *Le chat* (Céline Lamour-Crochet), *Déjà* (Delphine Grebier), *Quand un enfant s'endort* (Malika Doray et Annelore Parot) et *Trésors surprises* (Gilbert Legrand). Les 5 - 7 ans ont 5 livres à départager : *Un drôle de visiteur* (Eléonore Thuillier et Clothilde Goubely), *Heu-reux !* (Christian Voltz), *Le joyeux abécédaire* (Maria Jalibert), *Le plus beau jour de ma vie* (Béatrice Ruffié-Lacas et Zaü) et *S'unir c'est se mélanger* (Laurent Cardon).

[bdp.correze.fr](http://bdp.correze.fr)

# VOTRE AVIS NOUS INTÉRESSE

Quelles sont **vos priorités** pour 2017 ?



Participez au **budget 2017 du Département** en votant sur :



**[www.monavis.correze.fr](http://www.monavis.correze.fr)**  
du 15 décembre au 31 janvier 2017

## La Corrèze à l'écoute pour agir

Chaque année au mois de février, les élus du Conseil départemental débattent des orientations qu'ils souhaitent donner au budget de la collectivité.

Face à une baisse importante des dotations financières de l'Etat, à la suppression de certaines compétences dédiées jusqu'alors aux Départements (aide aux entreprises, tourisme, transport) et à l'absence de juste compensation des dépenses sociales, les élus ont souhaité solliciter la participation des Corrégiens aux grandes orientations du budget.

Il s'agit de faire des choix imminents pour et avec les Corrégiens, mais aussi de préparer l'avenir de la Corrèze.

Participez à une démarche pionnière en France !

# Budget 2017 du Département : consultation des Corrégiens

Depuis 2015, le Conseil départemental s'est engagé dans un nouveau mode de gouvernance pour mieux associer les Corrégiens aux décisions qui les concernent directement.

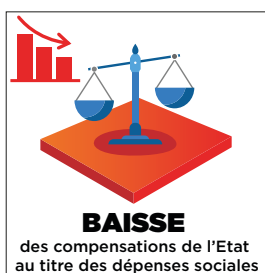
Dans un contexte financier très contraint pour les collectivités, les élus assument pleinement leurs responsabilités avec des choix budgétaires courageux,

pour mener à bien le programme pour lequel les Corrégiens leur ont fait confiance.

**Cette consultation** n'est donc, en aucun cas, une recherche de caution des choix réalisés par les élus, **mais une véritable démarche de concertation**, inédite en France. En effet, le Département de la Corrèze est la première collectivité locale qui

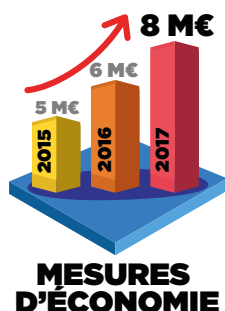
propose de recueillir l'avis des habitants sur l'ensemble de son budget, tant en fonctionnement qu'en investissement.

Depuis plusieurs années, les **contraintes financières** qui pèsent sur le Département n'ont cessé de s'accroître, pour trois raisons majeures :



**COMPENSATIONS DE L'ETAT** : en 2016, seulement 53% des dépenses sociales du Département ont été compensées par l'État alors qu'il devrait les compenser à 100%.

**DOTATIONS DE L'ETAT** : au titre de la contribution au redressement des comptes publics de la Nation, la Corrèze a déjà contribué à hauteur de 9 M€ depuis 2014, auxquels vont s'ajouter encore 4 M€ en 2017, portant la contribution totale des Corrégiens à 13 M€ sur 4 ans.

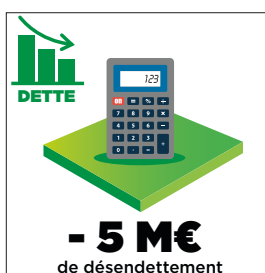
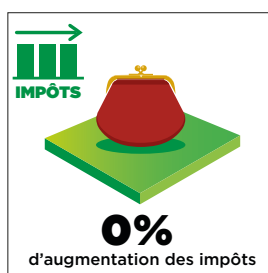


Face à ces difficultés, les élus ont pris des décisions volontaires pour engager **les mesures d'économie indispensables** pour équilibrer le budget.

Si le budget 2016 était déjà très tendu, celui de **2017** s'annonce encore plus contraint.

Néanmoins, **les élus** sont déterminés à **poursuivre** leur projet pour le bien vivre des Corrégiens et le développement de la Corrèze.

Pour cela, ils souhaitent maintenir leurs **trois engagements financiers** :



**Aujourd'hui, les élus souhaitent recueillir votre avis et connaître vos priorités pour le budget 2017.**

La réponse à cette consultation vous prendra entre 5 et 7 minutes.

Merci par avance de votre implication et de vos propositions pour la Corrèze : **vos avis nous intéressent !**

**OUVERTURE DE LA CONSULTATION**

15 DÉCEMBRE 2016

**CONSULTATION**

JUSQU'AU  
31 JANVIER 2017

**DÉBAT D'ORIENTATION BUDGÉTAIRE**

FÉVRIER 2017

**VOTE DU BUDGET**

AVRIL 2017

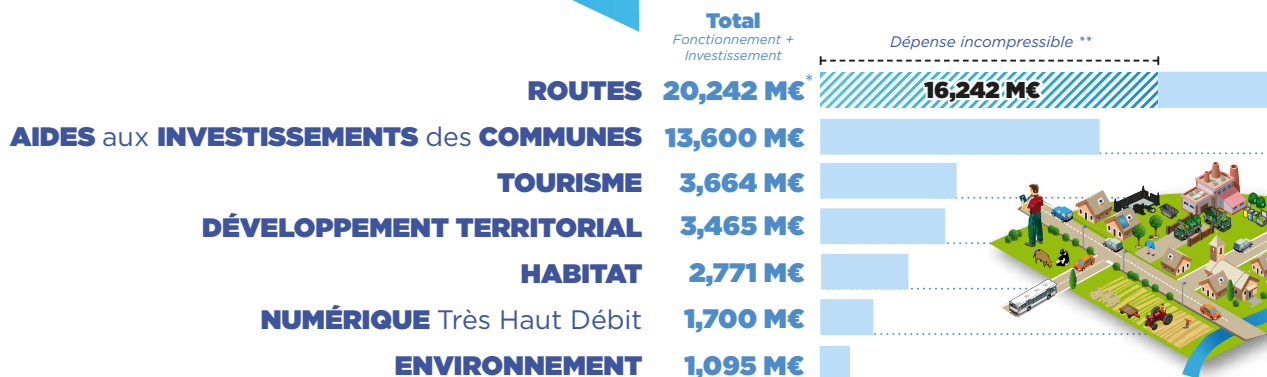


# BUDGET 2016

## CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CORRÈZE

### COHESION TERRITORIALE

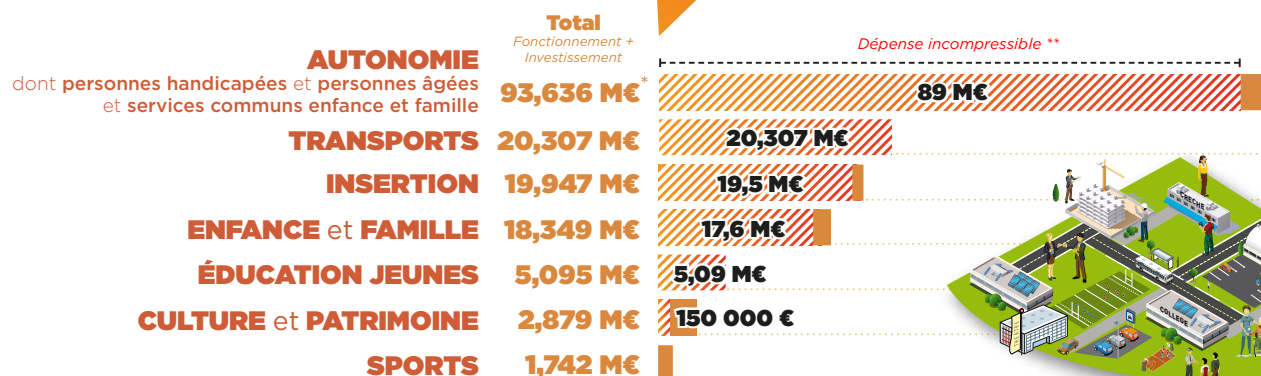
////// Dépense incompressible



\* en millions d'euros

### COHESION SOCIALE

////// Dépense incompressible



\* en millions d'euros

### MOYENS

////// Dépense incompressible



\* en millions d'euros

\*\* Dépenses incompressibles notamment :

Personnel : en 2017, il est prévu 28 départs en retraite dans la collectivité sur 1 300 agents. Même en ne remplaçant aucun départ, la revalorisation salariale des agents publics et les autres mesures nationales prises en 2016 ne permettront pas de réduire la masse salariale globale. L'objectif est donc de la maintenir.

Maintenance des bâtiments et frais généraux : au fil des renouvellements de contrats de prestations (électricité, chauffage, flotte automobile, parc informatique...), les coûts sont optimisés mais ils sont proches du seuil plancher.

Allocations obligatoires : les montants des allocations sociales sont fixés par l'Etat et le Département ne peut pas les moduler.

# 1. Une Corrèze solidaire



La solidarité est la première compétence du Département et elle concerne tous les Corrèziens, en particulier les plus fragiles.

Ce domaine recouvre de nombreuses missions, au premier rang desquelles l'accompagnement des personnes fragiles, dont 9 000 personnes âgées et 2 000 personnes handicapées. Par ailleurs, ce sont près de 10 000 enfants qui bénéficient chaque année d'un suivi à travers la Protection Maternelle et Infantile ou l'Aide Sociale à l'Enfance pour la prévention et la protection.

Par une politique active en matière d'insertion, le Département accompagne 7 300 bénéficiaires du rSa pour favoriser leur retour ou leur accès à l'emploi.

Le Département veille aussi à garantir les meilleures conditions pour l'éducation

de 10 000 jeunes collégiens, en assurant la gestion de 25 collèges publics et en soutenant 5 collèges privés. Enfin, le Département accompagne 1 200 associations pour animer les territoires et favoriser le bien vivre ensemble des Corrèziens.

## Solidarité

Classez (de 1 à 6) par ordre de priorité les grands domaines que couvre la solidarité.

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Personnes âgées / Personnes handicapées | <input type="checkbox"/> Education / Collèges                           |
| <input type="checkbox"/> Insertion / Emploi / RSA                | <input type="checkbox"/> Culture / Vie associative / Patrimoine / Sport |
| <input type="checkbox"/> Enfance / Famille                       | <input type="checkbox"/> Transports                                     |

## Vivre ensemble

Afin de favoriser le bien vivre ensemble en Corrèze, quelles sont les 3 missions qui vous semblent déterminantes ?

- L'aide au maintien à domicile pour les personnes âgées
- L'accompagnement individuel des personnes handicapées
- Le soutien à l'insertion des personnes bénéficiaires du rSa
- Le soutien éducatif apporté aux familles en difficulté dans l'éducation de leurs enfants
- Le soutien financier aux personnes en situation précaire
- Le développement de places d'accueil pour les personnes handicapées accueillies par leurs parents
- Ne sait pas

## Personnes âgées

Les efforts développés afin de préserver l'autonomie des personnes âgées en Corrèze vous semblent-ils :

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Suffisants   | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Insuffisants |                                      |

Quels sont les points essentiels à une vie autonome d'une personne âgée ? (2 réponses maximum)

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Un logement adapté                             | <input type="checkbox"/> La sécurité, y compris une présence médicale |
| <input type="checkbox"/> La présence de services de proximité immédiate | <input type="checkbox"/> Ne sait pas                                  |

Quels sont les dispositifs les plus adaptés pour les aidants familiaux ? (2 réponses maximum)

- |  |   |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> La garde à domicile                         | <input type="checkbox"/> La télésurveillance gérant les alertes |
| <input type="checkbox"/> Des points d'information d'aide à proximité | <input type="checkbox"/> Ne sait pas                            |

Connaissez-vous les instances de coordination de l'autonomie et leur rôle d'aide aux personnes et à leurs familles sur chaque canton ?

- |                              |                              |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

## Education - Collèges

Parmi les nombreuses actions du Département en faveur de l'éducation, lesquelles vous semblent prioritaires ? (2 choix maximum)

- L'équipement des collèges (mobilier, matériels informatique et pédagogique...)
- L'aide aux familles pour les frais de restauration et d'internat
- L'aide aux collèges pour les sorties pédagogiques, sportives ou culturelles
- Ne sait pas

## Insertion

Les efforts réalisés pour favoriser le retour à l'activité des bénéficiaires du rSa vous semblent-ils :

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Suffisants   | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Insuffisants |                                      |

Selon vous, quel est le frein essentiel dans l'accès à une activité professionnelle ?

- Le transport et la mobilité
- L'accès à Internet
- Le manque d'emplois disponibles
- Les modes de garde des enfants
- Des informations facilement accessibles
- Ne sait pas

## Vie associative

A votre avis, quels sont les domaines les plus soutenus par le Département ? (2 réponses maximum)

- |                                      |                                      |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'animation | <input type="checkbox"/> Le social   |
| <input type="checkbox"/> La culture  | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Le sport    |                                      |

D'une façon générale, pensez-vous que le Département soutient la vie associative corrézienne de façon :

- |                                       |                                      |
|---------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Suffisante   | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Insuffisante |                                      |

Selon vous, à quel(s) domaine(s) le Département devrait-il privilégier son soutien ? (2 réponses maximum)

- |                                      |                                      |
|--------------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'animation | <input type="checkbox"/> Le sport    |
| <input type="checkbox"/> La culture  | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Le social   |                                      |

Proposez vos idées





## 2. Vie des territoires



La vie des territoires est au cœur des préoccupations du Département qui conduit de nombreuses actions pour l'aménagement et le développement de la Corrèze. Il est en cela le garant des équilibres entre tous les territoires urbains ou ruraux.

Partenaire privilégié des communes et des intercommunalités, le Département les aide dans tous leurs travaux d'investissement pour offrir aux Corrèziens des équipements de qualité.

Le Département gère également un réseau de 4 700 kilomètres de routes départementales, avec un trafic variant de quelques dizaines à plus de 20 000 véhicules par jour pour la RD 1089.

Soucieux d'améliorer la qualité de vie des Corrèziens, le Département développe notamment un programme d'aides à l'habitat pour les travaux réalisés par les particuliers.

Enfin, le Département porte une ambition majeure pour l'aménagement numérique de la Corrèze. Pour en finir avec la fracture numérique entre les territoires, le Département vient d'engager un programme ambitieux pour une Corrèze 100 % fibre en 2021. Après une phase technique et administrative en 2017, le raccordement au Très Haut Débit de toutes les habitations, entreprises et pylônes de téléphonie mobile, s'échelonnait de 2018 à 2021.

### Vie des territoires

Classez (de 1 à 7) par ordre de priorité les grands domaines que recouvre la vie des territoires.

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Routes départementales                 | <input type="checkbox"/> Habitat                     |
| <input type="checkbox"/> Aides aux investissements des communes | <input type="checkbox"/> Développement territorial   |
| <input type="checkbox"/> Environnement                          | <input type="checkbox"/> Numérique (Très Haut Débit) |
|   | <input type="checkbox"/> Tourisme                    |

### Routes départementales

Comment qualifieriez-vous l'état actuel du réseau routier départemental ?

- |   |  |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> Pas du tout satisfaisant | <input type="checkbox"/> Très satisfaisant |
| <input type="checkbox"/> Peu satisfaisant         | <input type="checkbox"/> Ne sait pas       |
| <input type="checkbox"/> Plutôt satisfaisant      |  |

Quelle est, selon vous, l'action à privilégier sur le réseau routier ?

- La qualité du revêtement (entretien, réfection...)
- Les services de maintenance (fauchage, viabilité hivernale)
- La signalétique (marquage au sol et panneaux)
- Ne sait pas

### Habitat

Quelles sont, selon vous, les aides à privilégier dans le domaine de l'habitat ? (2 réponses maximum)

- L'accès à la propriété (pour aider les Corrèziens à devenir propriétaires)
- L'adaptation du logement à la perte d'autonomie (personnes âgées ou handicapées)
- L'amélioration énergétique des logements (isolation...)
- La rénovation du bâti traditionnel (valorisation des constructions anciennes)
- Ne sait pas

### Aides aux communes

Classez (de 1 à 7) par ordre de priorité les domaines d'aide aux travaux des communes.

- La voirie communale
- L'aménagement de bourg (valorisation des espaces publics en centre-bourg)
- L'eau et l'assainissement
- Les bâtiments communaux (mairie, école, salle polyvalente...)
- Les équipements sportifs (gymnase, stade...)
- Le patrimoine (édifice classé ou non, petit patrimoine rural...)
- Les équipements divers (tous les autres domaines non cités précédemment)
- Ne sait pas

### Aménagement numérique

Pour débiter le raccordement au Très Haut Débit, dont les travaux s'échelonnent de 2018 à 2021, quel secteur jugez-vous prioritaire ?

- Les centres urbains (hors Brive et Tulle qui relèvent d'un autre dispositif)
- Les zones d'activités économiques
- Les zones rurales les moins couvertes actuellement par le Haut Débit
- Ne sait pas

Proposez vos idées



### 3. Une Corrèze attractive



A l'heure de la concurrence entre les territoires et avec la recomposition des grandes régions et intercommunalités, la Corrèze doit se démarquer pour se positionner dans la compétition territoriale.

Les particularités du département (patrimoine, paysages, savoir-faire, productions d'excellence, ...) sont des atouts qu'il nous appartient de valoriser pour renforcer l'attractivité économique, touristique et résidentielle de la Corrèze.

Dans le cadre d'un large partenariat, le Département a pris l'initiative de fédérer les énergies de toutes celles et tous ceux qui souhaitent faire rayonner la Corrèze dans une démarche globale et collective de promotion.

#### Attractivité

Parmi les termes suivants, quels sont, selon vous, les 3 qui symbolisent le mieux la Corrèze ?

- |  |                                       |
|--|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Nature                | <input type="checkbox"/> Gastronomie  |
| <input type="checkbox"/> Tradition             | <input type="checkbox"/> Convivialité |
| <input type="checkbox"/> Esprit d'entreprendre | <input type="checkbox"/> Savoir-faire |
| <input type="checkbox"/> Authenticité          | <input type="checkbox"/> Ambition     |
| <input type="checkbox"/> Qualité de vie        | <input type="checkbox"/> Ne sait pas  |
| <input type="checkbox"/> Innovation            |                                       |

Selon vous, la démarche de promotion engagée par le Département doit s'orienter prioritairement vers quelle cible ?

- |  |
|--|
| <input type="checkbox"/> L'économie, pour l'implantation de nouvelles entreprises                    |
| <input type="checkbox"/> Le tourisme, pour faire découvrir la Corrèze à de nouveaux publics          |
| <input type="checkbox"/> L'accueil de nouveaux habitants, pour maintenir et développer la population |
| <input type="checkbox"/> Ne sait pas   |

Pensez-vous qu'une marque ou un label «Fabriqué en Corrèze» pourrait favoriser la promotion et la valorisation de nos produits et de nos savoir-faire locaux ?

- |                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Non |                                      |

Seriez-vous prêt(e) à acheter davantage de produits portant une marque ou un label «Fabriqué en Corrèze» pour soutenir l'économie et l'emploi local ?

- |                              |                                      |
|------------------------------|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Non |                                      |

#### Jeunesse

Selon vous, quels sont les domaines sur lesquels le Département et ses partenaires doivent concentrer leurs efforts pour favoriser le maintien des jeunes en Corrèze ? (2 réponses maximum)

- |  |                                      |
|--|--------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> L'emploi                        | <input type="checkbox"/> Les loisirs |
| <input type="checkbox"/> Le logement                     | <input type="checkbox"/> Ne sait pas |
| <input type="checkbox"/> Les services et les équipements |                                      |

Proposez vos idées



Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique destiné à la consultation publique sur les orientations budgétaires et aux outils de communication du Département de la Corrèze. Les destinataires des données sont : les services du Conseil départemental de la Corrèze.

Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant au Correspondant Informatique et Libertés du Conseil départemental au 05 55 93 70 30.

#### Identifiez-vous



Nom : .....	Age : .....
Prénom : .....	Profession : .....
Adresse : .....	e-mail : .....
.....	

- Je m'inscris à la newsletter du Conseil départemental

Participez **au budget 2017 du Département** en retournant cette consultation à l'adresse suivante :

Conseil départemental de la Corrèze - Direction de la communication  
Hôtel du Département Marbot - 9, rue René et Emile Fage  
19000 TULLE

ou par mail : [monavis@correze.fr](mailto:monavis@correze.fr)

ou en votant sur [www.monavis.correze.fr](http://www.monavis.correze.fr)

**jusqu'au 31 janvier 2017**



# Deshors Moulage atterrit sur la zone de Brive-Laroche

Deshors Moulage, entreprise spécialisée dans la fabrication de moules pour des pneus hiver et haute performance, a transféré son unité de production de la ZAC du Mazaud à la zone d'activités de Brive-Laroche. Objectif : développer son activité, dont le marché est international.

Rachetée en 2004 par le groupe AD Industrie, l'entreprise Deshors est divisée en deux filiales : l'activité aéronautique (Deshors ADI) et l'activité pneumatique (Deshors Moulage). Cette dernière se développe dans un contexte rare : seules trois sociétés indépendantes se partagent le marché dans le monde. L'implantation de Deshors Moulage à Brive-Laroche (la première sur cette zone éclose sur l'ancien aéroport) permettra d'assurer la croissance de l'activité. Lors de la visite inaugurale, la directrice générale de Deshors Moulage, Audrey Lécuyer, a tablé sur une croissance « de 15 % dans les trois ans à venir ». « Actuellement, nous fabriquons environ 600 moules par an, pour des pneus d'hiver et de haute performance, a-t-elle également souligné. Ce sont des moules très complexes à réaliser ». C'est

une manière de souligner le savoir-faire de Deshors, leader mondial du secteur. La clientèle de la société briviste n'est pas seulement européenne, l'Asie et l'Amérique du Sud ont également succombé à la technicité corrézienne. Implanté sur une surface de 4 200 m<sup>2</sup>, le nouveau bâtiment, en plus d'optimiser la production, améliore sensiblement l'environnement de travail des 65 salariés de l'entreprise.

Autre conséquence : ce déménagement libère l'espace laissé vacant sur le site précédent et per-

met à Deshors ADI de construire une nouvelle chaîne de montage de pièces destinées au futur moteur Leap qui va équiper les avions de lignes Airbus.

## Quelques chiffres

- Surface du bâtiment : **4 200 m<sup>2</sup>**
- Chiffre d'affaires annuel : **10 M€**
- Part d'export : **95 %**
- Salariés en CDI : **65**
- Coût de l'opération : **4 M€**

### 400 salariés en Corrèze

Le groupe AD Industrie compte trois sites dans le département : Deshors ADI, Deshors Moulage et Mecalim (zone de Beauregard à Brive) qui emploient **400 salariés** et génèrent un chiffre d'affaires annuel de **80 M€**.





**Forum**  
**«Prévention routière»**  
 9 & 10 février 2017  
 Espace Derichebourg  
 BRIVE

Ces journées, qui ont pour objectif de promouvoir la prévention en matière de sécurité routière auprès des jeunes, s'adressent en priorité aux élèves des collèges et des lycées tout en laissant un libre accès au grand public



Voir la vidéo sur  
[www.correze.fr](http://www.correze.fr)

## Le dispositif de viabilité hivernale est en place

Le dispositif de viabilité hivernale, mis en place par le Conseil départemental jusqu'au 17 mars, permet de surveiller et de traiter les routes du réseau départemental (4 700 km) face aux intempéries de l'hiver et de les rendre praticables dans les meilleurs délais.

Pour parvenir à remplir sa mission, le service des infrastructures routières du Conseil départemental dispose de 58 unités d'intervention (dont 6 privées). Une unité comprend un camion, une saleuse et une lame chasse-neige. 26 unités sont en astreinte permanente, notamment pour le verglas. Les 32 autres unités sont en astreinte en cas de risque de neige. Au total, ce

sont 378 agents du Département qui sont mobilisables.

Un point météo est fait chaque après-midi à 16 heures. S'il existe un risque potentiel, des patrouilles sont déclenchées entre 4 et 5 heures du matin sur des lieux stratégiques pré-identifiés. Le cas échéant, le plan opérationnel est lancé.

En cas de neige, les opérations de déneigement sont programmées

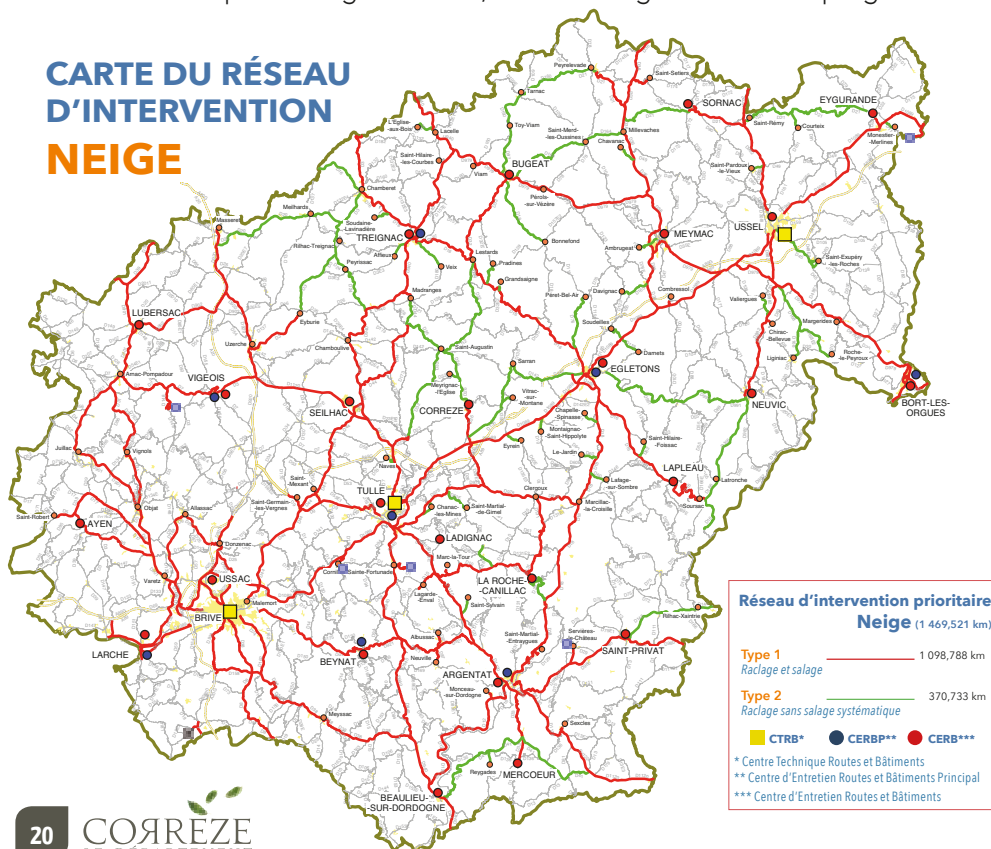
dès le soir avec l'objectif de dégager un maximum de routes du réseau principal pour déneiger les trajets domicile-travail.

### Quelques chiffres

En moyenne, chaque hiver, les unités répandent **3 900 tonnes** de sel et **2 000 tonnes** de pouzzolane.

Le coût moyen (hors dépenses de personnel) du dispositif de viabilité hivernale est de **1,6 M€**

### CARTE DU RÉSEAU D'INTERVENTION NEIGE



### Conseils de sécurité

- S'équiper de pneus spéciaux durant l'hiver
- Privilégier l'usage du réseau principal
- Anticiper le départ
- Maintenir les distances de sécurité et éviter les manœuvres brutales
- Ne pas dépasser les chasse-neige

### Où se renseigner ?

- Sur le site Internet du Conseil départemental ([www.correze.fr](http://www.correze.fr)), on peut trouver les cartes de niveau de service pour la neige et pour le verglas ainsi que les modalités d'intervention des services départementaux.
- Pour connaître l'état des routes et les conditions de circulation (point actualisé au minimum deux fois par jour), appeler le **05 55 26 19 19**.

# Améliorer l'accessibilité des services au public

L'ex-Maison du Département de Mercœur est désormais une Maison du Département et de services au public (MDDSAP). C'est la sixième à être labellisée en Corrèze. Il s'agit, pour le Conseil départemental, d'offrir aux Corrégiens un maillage équilibré du territoire en matière de services publics de proximité.



Maison du Département et de services au public (MDDSAP) de Mercœur.

La loi NOTRe, promulguée en août 2015, prévoit l'élaboration d'un schéma départemental d'amélioration de l'accessibilité des services publics, passant notamment par la labellisation de Maisons de services au public. En Corrèze, la pré-existence des Maisons du Département, créées entre 2004 et 2008, a largement favorisé la mise en place de ce type de structures. C'est ainsi que, dès fin 2015, cinq d'entre elles ont été labellisées Maison du Département et de services au public (MDDSAP) : Eygurande, Beaulieu, Sornac, Beynat et Saint-Privat. Poursuivant sa dynamique de maillage du territoire, le Département a labellisé, en décembre dernier, une sixième MDDSAP, celle de Mercœur. Dans une « Maison de services

au public » l'utilisateur est accueilli par un agent et peut, dans un lieu unique, obtenir des informations et effectuer des démarches administratives relevant de plusieurs administrations ou organismes publics. A proximité de chez soi, la Maison permet d'accéder à une large palette de services dispensés avec le concours de cinq partenaires nationaux : Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA et CARSAT (Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail). Elle offre aux habitants une aide, une écoute et un accompagnement de qualité dans leurs démarches de la vie quotidienne : aides et prestations sociales, emploi, insertion, retraite, énergie, prévention santé, accès aux droits, mobilité, vie associative...

## Un modèle partagé

Les six MDDSAP corréziennes fonctionnent avec des caractéristiques très proches. Un agent d'accueil formé est totalement dédié à cette mission. Outre les partenaires nationaux (Pôle Emploi, CAF, CPAM, MSA et CARSAT), de nombreux partenaires locaux sont associés à la démarche, toujours dans le but de proposer des services de proximité : Chambre d'agriculture, Missions locales, ADAPAC, Restos du Cœur, ADIL etc.

Les services du Conseil départemental y sont représentés : assistantes sociales, référents RSA. On peut y trouver toutes les informations pour les aides départementales relatives à la recherche d'emploi et de logement et être en contact avec les assistantes sociales, les référents RSA...

Des ordinateurs sont mis à la disposition des usagers pour une connexion à Internet ou pour avoir accès à un outil de traitement de texte, ainsi qu'une borne de mise à jour de carte vitale et un photocopieur.



## Les paillons corréziens sur les tables du monde

Entreprise familiale installée à Gimel-les-Cascades depuis plusieurs générations, Monteil & fils entretient un savoir-faire unique : la fabrication de paillons. Environ 300 000 pièces sortent de l'atelier chaque mois et sont acheminées vers les fromagers et affineurs de toute la France.

L'entreprise Monteil a quelque chose de suranné et exemplaire à la fois. Seuls représentants en France d'un métier à part, Olivier et Hervé Monteil veillent à entretenir la taille humaine d'une entreprise où, de la récolte à la livraison, toutes les



Olivier et Hervé Monteil perpétuent la tradition et l'innovation à la fois.

### Une dynastie de la paille

En rachetant les établissements Morel à l'orée des années 50, Marcel Monteil a lancé la destinée de sa famille en développant un savoir-faire unique. Son fils Michel reprend les rênes à la fin des années 80. Olivier et Hervé Monteil, la troisième génération, perpétuent la tradition familiale depuis 1995.

### Un incendie et un nouveau départ

En 1995, l'atelier de Michel Monteil part en fumée suite à un incendie. Tout sera rebâti cinq ans plus tard, après une délocalisation provisoire des activités à Eyrein. Grâce au soutien de la mairie de Gimel-les-Cascades, de nouveaux locaux ont pu être construits, notamment deux bâtiments pour stocker la paille après récolte. Au total, l'atelier et les deux bâtiments de stockage offrent une surface de travail d'environ 2 500 m<sup>2</sup>.

étapes du processus de fabrication sont marquées par la volonté de défendre un artisanat ambitieux. « Patrons-ouvriers », comme ils aiment à se définir, les deux frères associés se comptent parmi la dizaine de salariés qui perpétue la tradition tout en modernisant progressivement les processus de fabrication.

Tout débute avec la moisson. Pour assurer la production annuelle, l'entreprise récolte en moyenne 350 tonnes de seigle

du pays, dont la paille haute et souple est idéale pour les paillons. « La moisson est assurée par nos soins tout au long du mois de juillet, raconte Olivier. Nous fournissons la semence à nos partenaires agriculteurs qui la sèment pour nous. Certains sont à nos côtés depuis 25 ans. Au total, nous travaillons ainsi avec une quarantaine d'agriculteurs, dont 90 % sont installés en Corrèze ». Le grain est rendu à l'agriculteur tout comme les restes de paille qu'il utilise pour

faire de la litière.

Commence alors un minutieux travail de préparation. La paille est battue, égrénée, peignée et taillée. «*Nous traitons entre 300 à 400 gerbes par jour avec l'aide d'un tranchoir manuel, explique Hervé. Nous envisageons à court terme de moderniser ce plan de travail.*» Puis la paille est prise en mains par les salariés pour la partie couture. Les machines conçues par la famille Monteil cousent chaque pièce à la taille souhaitée. «*Les employés sont tous originaires d'ici,* précise Olivier.

Grâce à une bonne exposition sur Internet et une communication ciblée, mais surtout aux effets bénéfiques d'un bouche-à-oreille positif et à la confiance des clients, l'entreprise continue de grandir.



## De la technologie et du « cousu main »

L'atelier de la société Monteil & fils est un savant mélange de haute technologie et de pratiques ancestrales. Les machines qui servent à coudre mécaniquement les paillons ont été conçues et fabriquées par la famille Monteil. A l'issue du travail de couture, les paillons sont aseptisés grâce à un système de pasteurisation de haute technologie, prémunissant ainsi les brins contre la listeria et la salmonelle.

## Du fromage et du vin

La clientèle de la société Monteil & fils fait bonne figure sur les tables des gourmets de France, d'Europe et même des Etats-Unis. Fromagers et viticulteurs font confiance aux paillons corréziens. Près de 60 % de la production corrézienne sont destinés à des producteurs de Brie de Meaux et de Melun. Saint-Nectaire et Saint-Marcellin sont également amateurs des produits de la famille Monteil, tout comme de nombreux producteurs locaux de fromage de chèvre. Récemment l'entreprise a diversifié son activité en fabriquant des paillons pour les bouteilles de vin. Ce nouveau marché lui a ouvert les portes de l'Italie, mais aussi de l'Allemagne, de la Belgique et il représente un peu plus de 10 % du chiffre d'affaires.





## Hervé Koubi : en bonne compagnie en Corrèze

Installée à Brive depuis plus de 15 ans, la compagnie Hervé Koubi, de rencontres en coups de cœur, de passions fulgurantes en visions à long terme, rayonne dans le monde entier.

14 novembre 2016. Les chefs d'Etat du monde entier sont réunis à Marrakech pour l'ouverture de la COP 22 (il y a aussi 15 000 spectateurs...). Parrainé par le comédien Jamel Debbouze, le spectacle réunit 51 danseurs, chorégraphiés par Hervé Koubi. «*Une superbe expérience*», glisse le chorégraphe, marqué par ce souvenir. Une expérience rehaussée par la participation à cappella de la chanteuse Natacha Atlas, rencontrée quelques mois plus tôt... à Sédières ! «*Elle est venue assister à une représentation de «Ce que le jour doit à la nuit», que nous avons joué deux fois au Domaine de Sédières. A l'issue du spectacle, elle nous a fait part de son envie de faire*

*quelque chose avec nous*», raconte le danseur. Un nouveau projet mûrit avec la chanteuse anglo-égyptienne qui devrait aboutir à une création au festival Jazz à Vienne.

Les expériences, Hervé Koubi les collectionne, lui dont la compagnie a joué près de 300 fois le spectacle «Ce que le jour doit à la nuit», sur les scènes du monde entier (Etats-Unis, Canada, Allemagne, Belgique...), accompagnée par la presse internationale (New York Times, Washington Post...). «*On fait rayonner la Corrèze, c'est pas des blagues !*», lance-t-il. Sans agent, ni production, la compagnie doit son succès à son travail, repéré au fil du temps et des créations par les programmeurs. Et aussi à quelques litres d'huile de coude et de l'abnégation, cocktail résumé par une formule chiffrée : «*1 000 coups de téléphone, 100 rendez-vous, 10 partenariats*».

Lorsque le jeune Cannois décide de créer sa compagnie, en 2000, il est à la recherche d'un territoire riche de ses musiques traditionnelles. Sa quête le mène en Auvergne, en Limousin... Il rencontre le Corrèzien

Olivier Durif qui dirige le Centre régional des musiques traditionnelles du Limousin. Fructueuse collaboration (3 spectacles en six ans) et installation de la Compagnie Koubi à Brive.

Depuis 2009, la compagnie travaille avec des danseurs algériens, recrutés sur audition en Algérie. Une aubaine pour la Corrèze : chaque danseur de la compagnie habite à Brive. Adeptes du travail et des collaborations sur le long terme, Hervé Koubi aime développer un concept tout autour de la Méditerranée et de ses correspondances avec le monde : «*J'essaie de cultiver un endroit où je me sens utile. Nous avons plus de choses à partager que de choses qui nous éloignent*».

Outre la future création pour Jazz à Vienne, Hervé Koubi prépare pour le printemps 2017 une version corrézienne de son «Bal flash». Un immense happening de plein air pour lequel il a réuni plus de 1 000 danseurs à Cannes. «*J'ai très envie de le monter en Corrèze, avec plusieurs partenariats locaux*». A suivre... sans doute au printemps prochain.

Seule ombre au tableau, soutenue par la Ville de Brive, le Département et la Région, la compagnie Hervé Koubi souffre néanmoins d'un problème de... logement. Nul lieu de répétition à Brive. «*Mais le maire de Brive en a conscience*», positive Hervé Koubi.







## La Corrèze, une destination idéale pour les « trailers »



Voir la vidéo sur [www.correze.fr](http://www.correze.fr)

Le trail et les courses en pleine nature ont le vent en poupe. Autrefois réservée aux sportifs aguerris, cette pratique s'adapte petit à petit au grand public et trouve en Corrèze un lieu idéal pour se développer.

La Corrèze, par son relief, la richesse et la beauté de ses paysages et la qualité de son environnement, est le terrain de jeu idéal pour la pratique du trail. Utilisant ces atouts naturels et profitant d'un fort engouement populaire, le Conseil départemental soutient cette discipline en mettant en place des actions visant à faire de la Corrèze une « Destination Trails » reconnue nationalement. Dans le sillage d'épreuves au succès grandissant (Tulle Brive Nature, Aquaterra, Millevaches Monédières Raidlight Trail...) et s'en servant de locomotives pour l'opération de promotion, le Département a entrepris une démarche dont l'objectif est de faire de la Corrèze une place forte dans un secteur très concurrentiel : en 2001, environ 150 épreuves de trail étaient organisées en France; quinze ans plus tard, on en dénombre plus de 3 000 !

Parmi les actions qui ont été mises en place, un important volet communication comprend la création d'un logo, l'édition et la diffusion (20 000 exemplaires) d'un flyer, une présence sur Internet (page Facebook et site) et des achats d'espaces publicitaires dans la presse nationale. Le Département (avec l'Agence départementale du tourisme) a par ailleurs participé à plusieurs

salons spécialisés, afin d'aller directement à la rencontre des pratiquants. Avec l'équipe d'Aquaterra, ils étaient ainsi présents au Salon du Trail organisé dans le cadre du Festival des Templiers à Millau, du 20 au 23 octobre : 40 000 visiteurs venus du monde entier, 12 000 traileurs !

Enfin, un Challenge « Corrèze Destination Trails » a été créé en partenariat avec les 4 trails « locomotives ». Il récompensera les traileurs les plus performants, mais aussi les plus fidèles puisqu'il faudra avoir participé à au moins l'une des quatre épreuves corréziennes pour être classé.

Créée par Bugeat-Treignac Athlétisme, la base Uni'vert Trail Millevaches Monédières fait également partie des initiatives départementales. Cette base, qui comprend 100 km de sentiers balisés répartis sur 8 circuits, a été inaugurée à l'automne dernier par les conseillers départementaux Nelly Simandoux, Christophe Petit, Gibert Rouhaud et Jean-Claude Leygnac. De Chamberet à Bugeat en passant par Veix et Treignac, les circuits sont classés par niveau selon un code couleur allant du vert au noir (comme au ski alpin). Pour profiter pleinement de tous les sites, des

séjours dédiés à la pratique du trail sont proposés par l'Espace 1 000 sources de Bugeat.

### ■ Qu'est-ce que le trail ?

Le trail (de l'expression américaine trail running : course à pied sur sentier) est une épreuve disputée sur une distance allant de moins de 21 km (course nature) à plus de 80 km (ultra trail). Un seul impératif : la nature !

### ■ Quelques chiffres

- 500 000 pratiquants en France
- Marché estimé à 500 M€
- 250 000 € : montant des retombées économiques de l'Aquaterra, estimées sur la base d'une étude menée en 2014.

### ■ Les « locomotives » en 2017

- La Tulle- Brive Nature. 7<sup>e</sup> édition, le 9 avril.
- Le Millevaches Monédières Raidlight Trail. 8<sup>e</sup> édition, le 22 avril.
- L'Aquaterra. 7<sup>e</sup> édition, le 15 juillet.
- Le XTrail Corrèze Dordogne. 1<sup>ère</sup> édition en septembre 2016.





Le Comité d'organisation devant un aéroplane. Arch. dép. de la Corrèze, Fonds Fourgeaud 22Fi/306.

## Les premières fêtes de l'aviation en Corrèze

L'aviation connaît un véritable foisonnement d'expérimentations en ce début du XX<sup>e</sup> siècle. Les engins sont étonnants et lourds, les drames nombreux. Partout dans le monde, les aviateurs améliorent leurs aéroplanes pour les rendre toujours plus fiables et performants. La population est curieuse, admirative et même hystérique envers ces nouveaux «héros». Les fêtes aériennes se multiplient. Chacun veut vivre l'évènement, vibrer au rythme du moteur, y compris les Corrèziens. Tulle organise alors la première fête de l'aviation en Corrèze, les 29, 30 et 31 juillet 1911.

Le Comité d'organisation créé pour l'occasion se dépense sans compter pour trouver de l'argent et un terrain propice aux départs et aux atterrissages des «hommes-oiseaux», ce qui n'est pas une mince affaire au pays des sept collines !

Après maintes désillusions et rebondissements, un pré est enfin trouvé : au Pont de la Prade, au fond de la vallée de la Montane. Partout dans la ville, dans les journaux locaux, le programme de ces trois jours est annoncé. Le Corrèzien y consacre une pleine page.

Dès le samedi 29, les rues de Tulle sont noires de monde mal-

gré les moissons. La fête commence par une magnifique re traite aux flambeaux.

Le dimanche, sur le Champ de Mars, l'ascension du ballon «Le Petit Journal» fait sensation. Le pilote, M. Le Prince, accompagné de quatre passagers dans la nacelle, connaît bien son affaire. Les aéronautes lâchent au-dessus de la ville des papillons bleus et une douzaine de pigeons.

Quelques heures plus tard, ces messieurs atterrirent à Saint-Gênies-au-Merle. Le ballon avait atteint 1 430 mètres d'altitude.

L'unique route de Saint-Adrian est engorgée par 20 000 personnes. Sous une chaleur accablante, on se querelle et on n'avance guère.

Une fois arrivés au champ d'aviation, on hurle : «Ils devaient voler à 3 heures, à 6 heures ils n'ont pas encore bougé».

L'alcool aidant, les vieilles animosités entre les «Tullois» et les «Coujous» refont surface. Les manifestants brisent les barrières et envahissent la piste et les hangars. Soudain, Daillens, chef pilote chez Sommer, lance le moteur alors que des aides s'appuient à l'arrière pour retenir l'aéroplane : le moteur s'emballé...

— «Lâchez tout !» crie-t-il.

Et le biplan fonce droit vers la

foule étalée sur les pentes. Des clameurs d'effroi résonnent. L'aéroplane rase la cime des arbres, vire puis disparaît.

— «Il va sur Tulle ! Non, il est tombé ! Si, il doit tourner autour du clocher. Non, le voilà, le voilà !»

La mauvaise humeur du public se transforme soudain en admiration. Vingt minutes plus tard, l'intrépide aviateur fait un second vol, encore plus impressionnant et plus long de deux à trois minutes.



Départ du ballon «Petit Journal», Champ de Mars à Tulle. Arch. dép. de la Corrèze, Fonds Fourgeaud, 22Fi/308.

Quant au monoplan Pivot de Mme Niel, il ne s'éleva pas à plus d'un mètre ! Suite au violent orage de la veille, il avait été détérioré. Mme Niel pleurait.

La joie s'empare cependant de la foule. Tous tombent d'accord pour juger cela merveilleux.

A Tulle, les cuivres fanfaronnent et les buvettes ne désemplissent pas. Un feu d'artifice offert par la municipalité est tiré du pont du tribunal, suivi d'un bal.

Le lundi 31 juillet, l'audacieux Daillens accomplit trois vols. Quant au monoplan de Mme Niel, malgré les ajustements, il ne put dépasser le hangar.

Le soir, un grand banquet est offert par le Comité aux aviateurs et aux présidents d'honneur. Les bocks s'engloutissent. Le commerce fait de bonnes affaires...

Tulle marque à jamais les débuts de l'aviation en Corrèze et lance le mouvement.

«Ussel aura comme Tulle sa journée d'aviation le 7 août 1911», annonce L'Union Républicaine de la Corrèze. À cette occasion, l'aviateur Frantz effectue au champ de Grammont-Grand plusieurs vols ainsi que des gracieuses spirales.

Brive s'empresse à son tour d'organiser deux journées d'aviation. Finalement, c'est Henry de Jouvenel, passionné d'aéronautique qui reprend l'organisation de la fête, à Varetz, sur sa propriété à Castel Novel. Les 3, 4 et 5 août 1912, il recevra pour invité d'honneur Jules Védrines, vainqueur du Paris-Madrid.

La bonne organisation et la qualité des pilotes assurent par avance un beau spectacle. La fête démarre avec une conférence au Théâtre de Brive, tenue par Jules Védrines. Le soir, un violent orage éclate et risque de compromettre la fête. Pourtant, le lendemain, 15 000 personnes envahissent le terrain. Pour rien au monde on ne veut rater ça. Les aviateurs se lancent : Chambe-nois, chef pilote chez Borel, sur son monoplan, puis Vergniault sur le biplan Goupy. Puis s'enchaînent les prouesses de Jules Védrines et de Roland Garros. Enfin, les quatre aviateurs volent ensemble, se croisent dans un sens puis l'autre, se poursuivent. Pendant deux heures, le public, subjugué par les talents des aviateurs, est tenu en haleine.

Le 5 août, les prouesses toujours plus acrobatiques et sensationnelles amènent encore plus de visiteurs que la veille. On parle de 23 000 personnes !

Les fêtes de l'aviation se succèdent ensuite en Corrèze.

Beaulieu accueille Paul Arondel le 1<sup>er</sup> septembre 1912, sur un monoplan de sa conception. Cependant, après une réparation de fortune, alors que le public impatient l'acclame, il met les gaz et embroche son avion à la cime d'un arbre.

Les 6 et 7 septembre, autour du château du Bac à Argentat, la population espère enfin profiter du spectacle. Arondel vole jusqu'à l'église puis se pose sans incident. Émile Obre lui succède

mais à l'atterrissage une motte de terre abîme le train d'atterrissage et l'oblige à annuler ses autres vols, désenchantant ainsi la foule. Arondel effectue alors deux nouveaux vols et gagne ainsi tous les cœurs. Dans la frénésie, il se propose d'aller le lendemain, saluer Beaulieu. Mais, trop bas, il finit dans un champ de maïs vers Monceaux-sur-



Fête de l'aviation de Castel-Notel, 3-5 août 1912. Arch. dép. de la Corrèze, 5Fi/278/24

Dordogne. Des bœufs attelés l'aident à sortir l'avion du champ. Arondel ne se décourage pas pour autant : il vole à Terrasson les 14 et 15 septembre puis à Larche les 22 et 23 septembre. Malheureusement, il se tue peu après, en novembre 1912 aux commandes de son monoplan. Malgré les dangers, les aéroplanes fascinent, font rêver et ouvrent le champ des possibles. L'Armée qui voit l'intérêt de ces engins organise aussi ses premières manœuvres...

## De Saint-Augustin au mur du son

Issu d'une modeste famille paysanne de Saint-Augustin, Elie Buge s'engage dans l'armée de l'air, en pleine seconde Guerre Mondiale alors qu'il est à peine âgé de dix-huit ans. Après avoir transité par le Maroc, le jeune soldat est détaché aux États-Unis afin de suivre les formations d'élèves pilotes. C'est le début d'une longue carrière vouée à l'aviation de l'Indochine à la maison Dassault (en tant que pilote d'expérimentation) sans oublier

le passage du mur du son en 1953 (premier sous-officier français à réaliser l'exploit).

Stéphanie Caldemaison est assistante de conservation du patrimoine et des bibliothèques aux archives départementales de la Corrèze. A travers le portrait d'Elie Buge, elle livre une biographie romancée, rendant hommage, à travers lui, à celles et ceux qui ont fait avancer le domaine aéronautique au péril de leur vie.

**Elie Buge - Les ailes des Monédières - Editions Les Monédières - 19 €**





**Christophe ARFEUILLERE**  
Vice-président  
du Conseil départemental

### Un Département porteur d'ambition pour la Corrèze et les Corrèziens

Il y a un an, la Corrèze se préparait à entrer, avec sérénité et détermination, dans la grande Région Nouvelle Aquitaine.

Avec sérénité tout d'abord, car notre Majorité dispose d'un programme de mandature clair, décliné en un plan d'actions à la fois responsable et audacieux, protecteur et novateur pour la Corrèze.

Avec détermination ensuite, car nous sommes des élus déterminés. Déterminés à mettre en œuvre notre programme au service de la Corrèze et de son développement. Déterminés à tenir les engagements que nous avons pris devant les Corrèziens. Et surtout, déterminés à faire du Département une collectivité porteuse d'ambition pour la Corrèze et les Corrèziens.

Et pourtant ...

Avec la réforme territoriale et la loi NOTRe, les plus optimistes prédisaient la mort du Département ; les plus pessimistes l'avaient même déjà enterré.

A la force d'un matraquage incessant depuis plusieurs années, l'État tente d'asphyxier financièrement le Département, comme pour lui retirer toute capacité d'action.

Mais le Département résiste ! plus vivant et plus dynamique que jamais. Ses limites territoriales, jamais remises en cause, en font un espace cohérent entre la grande Région et les intercommunalités.

Ses compétences, légitimées par la loi NOTRe, en font le garant de la

cohésion sociale et territoriale.

Ses élus et ses services, présents sur tout le territoire, garantissent l'action de proximité qu'attendent les élus, les forces vives et les Corrèziens.

Le Département de la Corrèze c'est 1.300 agents qui agissent au quotidien pour entretenir 4.700 km de routes, transporter 14.000 élèves, veiller au bien-être de 10.000 collégiens, accompagner 10.000 enfants et 11.000 personnes âgées ou handicapées, favoriser l'insertion de 7.300 bénéficiaires du RSA, animer les territoires en soutenant les projets de 285 communes et 1.200 associations.

Voilà ce qu'est le Département ! Voilà ce qui fait sa force !

Depuis 18 mois, c'est cette réalité que nous défendons en construisant un Département porteur d'ambition pour la Corrèze et les Corrèziens.

Au nom de l'ensemble des élus du Groupe de la Majorité Corrèze Demain, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous, nos vœux les plus chaleureux de bonne et heureuse année.

[www.correzedemain.fr](http://www.correzedemain.fr)



**Bernard COMBES**  
Conseiller départemental de Tulle

### Merci qui ? Merci l'Etat !

La majorité actuelle du Département l'avait claironné sur tous les tons : sa priorité, c'était l'emploi ! Manifestement, ce n'est plus le cas : selon les chiffres publiés fin novembre, le nombre de chômeurs sans aucun emploi (catégorie A) n'a reculé en Corrèze que de 1,5 % en un an (soit seulement 159 chômeurs de moins), alors qu'il a baissé presque deux fois plus en France (moins 2,8 %) et encore plus en

Haute-Vienne (moins 4,9 %) et en Creuse (moins 6,3 %). La Corrèze est à la traîne...

Consciente de son manque d'efficacité, la droite départementale attend maintenant des miracles du « marketing territorial », s'imaginant que des entreprises vont se précipiter en Corrèze pour les beaux yeux d'une marque ou d'un slogan.

Elle a en même temps adopté une nouvelle priorité : le très haut débit numérique pour tous en 2021. Le coût de ce louable objectif est estimé à 157 millions d'euros, dont une petite part (23 millions) sera financée par le Département. L'Etat versera la plus grosse part (61,5 millions), tout le reste (69,5 millions) venant de la Région, des communautés de communes corrèziennes et de l'Europe. Merci l'Etat et merci les autres !

En revanche, les personnes âgées dépendantes ne sont pas une priorité pour la droite : elle avait fait le choix d'alourdir de 5 € par heure le coût de leur service d'aide à domicile. Grâce à la loi sur le vieillissement que le gouvernement a fait

voter, l'Etat a versé pour cette année 618.000 € au Département de la Corrèze, ce qui lui a permis de ramener sa ponction sur les personnes âgées dépendantes de 5 € à 3,50 € par heure. Et ce serait l'Etat le matraqueur ?

Oui, la majorité a fini par se convertir aux tablettes numériques pour les collégiens. Grâce à l'Etat : c'est lui qui a payé la plus grosse part de la facture (718.000 € sur 1,14 million). Reste à savoir si les tablettes choisies par le Département seront vraiment efficaces...

En tout cas, la majorité a raison de se dépêcher de tirer de l'argent de l'Etat : avec une amputation des dépenses publiques de 110 milliards d'euros et la suppression de 600.000 postes de fonctionnaires, c'est une purge sévère que François Fillon promet s'il accède à l'Elysée. Le Département ne pourra alors plus du tout compter sur l'Etat pour financer ses projets et ses promesses !

**L'ensemble des élus de l'opposition souhaite à toutes les Corrèziennes et à tous les Corrèziens une heureuse année 2017 !**



**Edouard de Lamaze - Aquilon le saltimbanque aristocrate corrézien - Geste, 345 pages, 25 €**

La Révolution modifie le cours de la vie du Marquis de Roffignac, grand propriétaire terrien. Face aux émeutes paysannes et à l'hostilité de son voisin le seigneur de Lasteyrie du Saillant, beau-frère du célèbre Mirabeau, il est contraint d'émigrer. Son cadet, Jean-Baptiste, déshérité par sa famille, trouve asile dans la roulotte de Zéphyrine, jeune et belle écuyère. Devenu Aquilon, il parcourt le Limousin comme saltimbanque. La Révolution lui a donné la liberté et l'amour. Édouard de Lamaze, avocat, s'est inspiré d'un moment de son histoire familiale retrouvé dans ses archives familiales et complété par ses recherches. Ce roman historique corrézien ou plutôt cette histoire romancée, pleine d'aventures et de suspens, se laisse dévorer avec plaisir.

LIVRES



**Georges Magnane - Où l'herbe ne pousse plus, le roman retrouvé d'Oradour - Maïade, 278 pages, 21 €**

Georges Magnane est le pseudonyme de René Catinaud, né dans la région d'Eymoutiers, journaliste, dramaturge, scénariste, sociologue et traducteur des plus grands romanciers américains, lui-même romancier, édité par Gallimard et Albin Michel entre 1940 et 1980. Les éditions Maïade rééditent aujourd'hui ce roman paru en 1953. Le 10 juin 1944, les SS encerclent le village de Verrières. Les habitants pris au piège attendent avec terreur l'issue des événements racontés par le seul survivant du massacre pressenti. C'est, bien sûr, la transposition de la tragédie d'Oradour, découverte sur place en 1949 par l'auteur, bouleversé de l'extrême cruauté de l'espèce humaine.

## LES ÉVÈNEMENTS CULTURELS DE LA CORRÈZE

JANVIER-MAI



**Jane Duverne - Styliste de mode**

- USSEL  
Du 2 au 13 janvier  
Centre culturel Jean Ferrat
- ARGENTAT  
Du mercredi 18 janvier au mercredi 22 février  
Médiathèque du Pays d'Argentat
- BRIVE  
Du 27 février au 7 avril  
Archives municipales
- UZERCHE  
Du mercredi 3 mai au jeudi 18 mai  
Espace Vézère

Archives départementales  
Le Touron - TULLE  
05 55 20 11 91

DIMANCHE 12 MARS



**Lig'obazine - 4<sup>e</sup> édition**

**Dimanche 12 mars - 9 h 30**

L'idée est simple ! A travers des activités sportives accessibles au plus grand nombre, La LigObazine permet de réunir un large public pour une matinée en pleine nature au profit de la lutte contre le cancer. Cet événement est le prétexte de rencontres chaleureuses et sportives des générations. La totalité des sommes collectées sera entièrement dédiée au fonctionnement des appartements relais et du centre de soins de support à Brive, au bénéfice des malades atteints de cancer et de leur entourage.

Parc de loisirs du Coiroux  
AUBAZINE  
05 55 20 94 52  
<http://www.ligobazine.fr>  
<https://www.facebook.com/Ligobazine/>

MARS



**Salon du chocolat**

**Samedi 18 mars - de 10 h à 19 h**

**Dimanche 19 mars - de 10 h à 18 h**

Organisé par le Lions Tulle Doyen, le 1<sup>er</sup> salon Chocorrèze ouvrira ses portes les 18 et 19 mars 2017 à Tulle. Au programme : des invités (meilleur ouvrier de France pâtissier-chocolatier-confiseur et glacier, un pâtissier lauréat de la troisième place au championnat du Monde de sucre artistique, des artisans professionnels...), des concours pour les grands et les petits, une exposition, un Prix de la meilleure baguette et du meilleur croissant de la Corrèze et... même un plateau web-TV Chocorrèze pour les reportages et interviews ! Tous les fonds récoltés au cours du week-end seront versés au profit de l'association Tulle Solidarité et des boîtes à livres Lions. Restauration et buvette - Tombola. Tarif : 2€ - Gratuit jusqu'à 12 ans

Salle de L'Auzelou  
TULLE



DIMANCHE 9 AVRIL



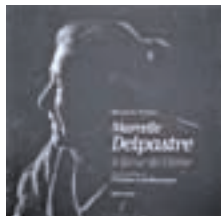
**La Tulle-Brive-Nature**

4 distances : 10 km - 300 m de D+ ; 25 km - 830 m de D+ ; 45 km - 1 450 m de D+ ; 8,5 km - 100 % féminin

La Tulle Brive Nature est une épreuve qui relie chaque année ces deux communes corréziennes. Cette manifestation populaire propose un large panel d'activités et de distances (VTT, cyclo, marche nordique, randonnée et trail). De nouveaux parcours sont proposés chaque année aux 4 000 participants de cette manifestation. Pour le trail, des spécialistes de la discipline ont inscrit leur nom au palmarès de l'épreuve : Thierry Breuil, Patrick Bringer, Emmanuel David. Depuis 2015, cette épreuve est inscrite au calendrier du Trail Tour National. Le parcours est tracé autour de la vallée de la Corrèze et emprunte des sites exceptionnels comme le Canal des Moines, ouvrage du 12<sup>ème</sup> siècle classé Monument Historique.

tbm@ville-tulle.fr  
[www.latullebrivenature.fr](http://www.latullebrivenature.fr)  
06 77 92 56 41  
Tulle Brive Nature

LIVRES



**Stenta, Miquèla. - Marcelle Delpastre : à fleur de l'âme. - Vent Terral. - 118 pages. - 22 €.**

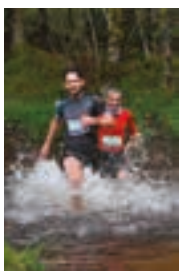
Marcelle Delpastre (1925-1998) est une figure majeure de la littérature occitane contemporaine. Ses poèmes, contes, mémoires... ont été publiés au Chamin de Sent Jaume, à l'Ostal de Libre... mais c'est Payot et l'émission «Apostrophe» qui consacrent son audience hors du Limousin. Miquèla Stenta, professeur d'occitan, présente «la Marcela» la femme, la poétesse paysanne de Germont (Chamberet) dans une biographie accessible à tous, occitaniste ou pas. Le portrait en images de Charles Camberoque complète admirablement le texte. L'envie nous prend d'ouvrir les Chemins creux... le Tombeau des ancêtres... textes célébrant à la fois la beauté et les mystères du monde, et la déploration excédée de ses pauvres malheurs humains.



**Un CD made in Treignac  
What matters now - nato - 20 €**

Enregistré à Treignac avant, pendant et après la 16e édition du festival Kind of Belou, en août 2015, le double album «What matters now» a été publié par la maison des disques nato à l'automne dernier. C'est le quatrième album du groupe Ursus Minor, composé des Américains Stokley Williams et Greggo Simons, de l'Anglais Tony Hymas et du Français François Corneloup. Groupe sans frontières, Ursus Minor aime inviter des artistes de tous les horizons et ouvrir son espace de créativité à d'autres voix, d'autres sensibilités. Les rappeurs de Minneapolis deM atlaS et Desdamona, la chanteuse Motown Ada Dyer, le violoniste Dominique Piaféry, le duo celtique Le Bénédice du doute ou encore le comédien Frédéric Pierrot sont ainsi venus à Treignac apporter leurs talents à la réalisation de ce disque très richement illustré (photographies de François Corneloup et Val K, dessins de Florence Dupré de la Tour, Zou, Laurent Lebot, Emre Ohrun...). Très chaleureusement accueilli par la presse nationale (Médiapart, Les Inrocks, Libération, Le Monde, Jazz Magazine...), «What matters now» est aussi traversé par deux artistes corréziens : le chanteur occitan Bernat Combi et la clarinetiste Manon Glibert.

SAMEDI 22 AVRIL



**Millevaches Monédières  
Raidlight Trail**

3 distances : 10 km - 200 m de D+ ; 21 km - 800 m de D+ ; 45 km - 2 100 m de D+  
Le trail Millevaches Monédières chemine au cœur du Parc Naturel Régional de Millevaches, sur les contreforts du Massif Central, au centre d'un triangle Clermont-Ferrand, Limoges, Périgueux.  
Sur le toit du Limousin, entre 500 et 1 000 m d'altitude, 3 parcours sauvages vous emmèneront à travers landes, forêts, tourbières et champs de myrtilles. Vous gravirez les rochers de la Pierre des Druides et enchaînez les mythiques Puits des Monédières, défiant les passages à gué et ponts de planches. Quant à la difficulté, les avis sont unanimes : quelle que soit la distance, ce petit frisson d'aventure et d'inconnu n'est jamais bien loin ! Pour les plus entraînés, c'est l'occasion idéale pour préparer un ultra.

www.mmrt.fr  
fdesproges@orange.fr  
06 70 72 60 61  
Millevaches Monédières  
Raidlight Trail

JANVIER-MARS



**Les fables en folie**

Création théâtrale

A partir d'un choix astucieux parmi les Fables de La Fontaine les plus connues, les auteurs ont créé des situations qui mettent en scène des personnages animaux et humains. Cette nouvelle proposition est conçue pour le public le plus large (jeunesse, famille et personnes âgées), avec l'idée de créer une interactivité entre le public et les acteurs. Artistes professionnels, les acteurs de La Chéridoine mettent leur savoir-faire au service d'une nouvelle proposition dont le contenu sérieux s'exprime sous une forme joyeuse et ludique comme le souhaitait l'auteur de ces Fables. Avec Sylvie Peyronet, Claude Montagné. Scénographie et regard extérieur Denis Fruchaud.

La Chéridoine - SAINT-ANGEL  
05 55 72 55 84  
theatre@lachelidoine.fr  
www.lachelidoine.fr

Du 1<sup>er</sup> FÉVRIER au 1<sup>er</sup> AVRIL



**La caresse et la mitraille**

Planches et illustrations originales de Marcelino Truong

Heures d'ouverture - Hall d'exposition  
Entrée libre

« La caresse et la mitraille / Et cette plaie qui nous tire... ». Marcelino Truong a emprunté les premiers mots de la chanson emblématique du groupe Noir Désir, Le vent l'emportera, pour nommer son exposition. Peintre, illustrateur et auteur, né d'un père vietnamien et d'une mère malouine, Marcelino Truong porte le nom d'une rue de Manille, la calle San Marcelino, où il est né en 1957. Une enfance voyageuse le conduit des Philippines aux Etats-Unis, puis de Saïgon à Londres. Il vit et travaille à Paris. Autodidacte du dessin, diplômé de Sciences-Po et agrégé d'anglais, il s'est lancé dans la vie d'artiste en 1983. La médiathèque présente des originaux du premier volume de son roman graphique autobiographique « Une si jolie petite guerre - Saïgon 1961-63 » (Denoël Graphic, 2012). Marcelino Truong a publié en 2015 « Give peace a chance », qui est la suite de son récit d'enfance.

Médiathèque Eric-Rohmer  
Av. Winston Churchill - TULLE  
05 55 20 21 48  
www.mediatheque.tulleagglo.fr

FÉVRIER



**Mange-moi**

Compagnie La sœur de Shakespeare

Sam 11 - Dim 12 février - 20 h

➤ Au Domaine des Monédières à Meyrignac-Léglise

La compagnie La sœur de Shakespeare a choisi le restaurant pour une expérience sensorielle, gustative, et théâtrale.

**Festival Du Bleu en Hiver jazz(s) en Tête**

Du 19 au 21 janvier 2017

Hélène Labarrière et Hasse Poulsen, Andy Emler et le MegaOctet, Mox Quartet, Plaistow, L'Occidentale, Claude Barthélémy et le Big Band de Tulle, Antiloops, Le Cercle - Camel Zekri, Didier Fréboeuf, Tribeqa, Pixvae, Dancing Flûte.

www.dubleuenhiver.com

Les 7 Collines - Impasse Latreille  
TULLE - 05 55 26 99 10  
www.septcollines.com



**Festival Du Bleu en Hiver**  
Du 19 au 21 janvier 2017

La 12<sup>e</sup> édition du festival Du Bleu en Hiver s'annonce chaleureuse avec une programmation haute en couleur : le jazz d'aujourd'hui qui se conjugue au pluriel, celui des mélanges inventifs et des libertés audacieuses, des rencontres insolites et des aventures partagées. Pendant trois jours, midi et soir, rendez-vous pour des concerts aux styles variés : jazz electro, funky, latin, pop, groovy, en solo ou en ensemble, des anniversaires à fêter, des expériences à vivre... Le festival se prolonge au cinéma avec l'avant-première du film « Born to be blue » et à la Cour des Arts avec l'exposition « Colors on the blue note ».

Des Lendemain Qui Chantent  
TULLE - 05 55 26 99 10  
www.dubleuenhiver.com



**Bigflo & Oli**  
Vendredi 19 février - 20 h 30  
➤ Théâtre de BRIVE

Face aux « massacres, à la cruauté, au terrorisme », le maître anglais du théâtre Peter Brook, 90 ans, revient à l'épopée du Mahabharata pour créer « Battlefield », une pièce autour de quatre comédiens. Trente ans après sa version légendaire en neuf heures du poème sacré de l'Inde, il revient vers le texte « non pas pour faire un revival, une chose nostalgique, mais au contraire pour faire dans l'esprit d'aujourd'hui une pièce très distillée, très intense à partir de nos préoccupations ».

Les Treize Arches - BRIVE  
Réservations au : 05 55 24 62 22  
www.lestreizearches.com



**La Peur** de Stefan Zweig  
Jeudi 16 mars - 20 h 30  
➤ Le Carnot

Irène, mère au foyer, trompe son mari, Fritz, avocat pénal. Un soir, une femme l'interpelle à la sortie de chez son amant. Elle prétend être la petite amie de ce dernier, interdit à Irène de revenir le voir et lui réclame de l'argent en échange de son silence. Dès lors, Irène vit dans la hantise que son mari apprenne sa liaison. Construit comme un roman à suspense, la pièce se déroule au rythme haletant des angoisses de cette femme. Mensonges ? Manipulation ? Hallucinations ? On assiste à la dégradation inexorable d'un couple qui ne se comprend plus... jusqu'au dénouement final, véritable renversement de situation. Du grand Stefan Zweig !

Centre Culturel Jean-Ferrat - USSEL  
Réservations au : 05 55 96 28 78  
service.culture@ussel19.fr



Suivez l'actualité  
du Département  
sur Facebook et Twitter

<https://www.facebook.com/departementcorreze/>  
<https://twitter.com/@Departement19>



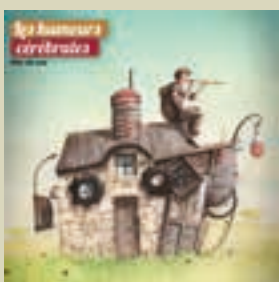
jeu concours

Participez au tirage au sort en renvoyant votre bulletin par courrier avant le **16 janvier 2017**



À gagner

- Vendredi 28 et samedi 29 avril à 20 h 30** **2 billets par personne**  
 Musik'Avril - 2 soirées - 4 concerts  
 Théâtre de Brive - www.lestreizearches.com - 05 55 24 62 22
- Jeudi 19 janvier à 21 h 30** - Théâtre Les 7 Collines - TULLE - 05 55 26 99 10  
 Concert du MégaOctet - 8 places
- Samedi 21 janvier à 21 h** - Salle des Lendemain qui chantent - TULLE - 05 55 26 09 50  
 Tribeqa/Pixvae/Dancing flûte - 8 places
- CD Les humeurs cérébrales - 10 CD** (1 CD par personne)  
 Pour infos : en concert à l'Espace Ventadour à EGLETONS - **Samedi 4 février** à 21 h - Entrée gratuite
- Cochez cette case si vous souhaitez recevoir tous les jeux concours organisés par Corrèze Magazine dans notre newsletter



Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Tél. : ..... Mail : .....

Bulletin à retourner au **Conseil départemental de la Corrèze**  
Direction de la Communication - 9, rue René et Émile Fage - 19005 TULLE Cedex

Un seul bulletin par foyer sera accepté (même adresse) • Tout bulletin incomplet ou illisible sera considéré comme nul  
 • Les gagnants seront désignés par tirage au sort, le **mardi 17 janvier** sous le contrôle de : SCP VENDEVILLE-LABROUSSE, CALLEDE-DARQ,  
 1 quai Gabriel Péri - 19000 Tulle Tél. : 05 55 26 14 38 • Règlement disponible au Conseil départemental  
 • Direction de la communication - Tél. : 05 55 93 72 30 • Les gagnants seront avertis par mail.

# AYONS LA FIBRE CORRÉZIENNE

**LE DÉPARTEMENT**  
vous présente  
ses **meilleurs vœux**

# 2017



**CORREZE**  
LE DÉPARTEMENT

*Des femmes, des hommes, un projet en commun*

